

Cote du document: EB 2019/128  
Date: 19 mars 2020  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Investir dans les populations rurales

## **Procès-verbal de la cent vingt-huitième session du Conseil d'administration**

### **Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration**

Responsables:

Questions techniques:

**Luis Jiménez-McInnis**  
Secrétaire du FIDA  
téléphone: +39 06 5459 2254  
courriel: l.jimenez-mcinnis@ifad.org

Transmission des documents:

**Deirdre Mc Grenra**  
Cheffe  
Gouvernance institutionnelle et  
relations avec les États membres  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb@ifad.org

## Table des matières

<b>Point 1 de l'ordre du jour – Ouverture de la session</b>	<b>1</b>
<b>Point 2 de l'ordre du jour – Adoption de l'ordre du jour</b>	<b>2</b>
<b>Point 3 de l'ordre du jour - Débat stratégique avec le Président du FIDA (EB 2019/128/R.2)</b>	<b>3</b>
<b>Point 4 de l'ordre du jour – Questions institutionnelles</b>	<b>4</b>
a) Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2020, budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2020 et plan indicatif pour 2021-2022 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, et rapports de situation sur l'Initiative PPTTE et le SAFF (EB 2019/128/R.3)	4
b) Politiques et stratégies	7
c) Activités économiques des personnes handicapées dans les zones rurales: nouvelles données factuelles et possibilités d'action du FIDA (EB 2019/128/R.7)	8
<b>Point 5 de l'ordre du jour – Gestion du risque institutionnel</b>	<b>10</b>
a) Amélioration du Cadre de gestion des risques du FIDA – Mise à jour (EB 2019/128/R.8)	10
b) Tableau de bord des risques institutionnels (EB 2019/128/R.9)	10
<b>Point 6 de l'ordre du jour – Évaluation</b>	<b>11</b>
a) Procès-verbal de la cent-septième session du Comité de l'évaluation (EB 2018/128/R.10)	11
b) Projet de plan d'action pour la mise en œuvre des principales actions et recommandations issues de l'examen par les pairs de la fonction d'évaluation au FIDA (EB 2019/128/R.11)	11
<b>Point 7 de l'ordre du jour – Questions opérationnelles</b>	<b>12</b>
a) Cadre des retours d'information opérationnels des parties prenantes: amélioration de la transparence, de la gouvernance et de la responsabilité (EB 2019/128/R.13)	12
b) Programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) et évaluations des stratégies et des programmes de pays (ESPP)	13
i) Afrique de l'Ouest et du Centre	13
ii) Afrique orientale et australe	13
c) Propositions de projets/programmes présentées au Conseil d'administration	13
i) Asie et Pacifique	14
ii) Afrique orientale et australe	15
iii) Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe	16
iv) Afrique de l'Ouest et du Centre	17
<b>Point 8 de l'ordre du jour – Questions financières</b>	<b>18</b>
a) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent cinquante-cinquième réunion	18
b) Ressources disponibles pour engagement (EB 2019/128/R.37)	19
c) Examen annuel du Cadre conceptuel relatif à l'information financière et à l'audit des projets financés par le FIDA	19
d) Exposé de la politique de placement du FIDA (EB 2019/128/R.38 + Add.1 + Add.2)	19
e) Plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2020 (EB 2019/128/R.39)	20
f) Révision des Directives du FIDA pour la passation des marchés relatifs aux projets (EB 2019/128/R.40)	20

g) Politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (EB 2019/128/R.41)	21
h) Prêt souverain du Canada (EB 2019/128/R.42)	22
i) Politique d'adéquation des fonds propres (EB 2019/128/R.43)	23
j) Réforme du Cadre pour la soutenabilité de la dette (EB 2019/128/R.44)	24
k) Proposition relative à la notation de crédit du FIDA (EB 2019/128/R.45)	25
l) Principes relatifs au cadre de gestion actif-passif du FIDA (EB 2019/128/R.46)	25
m) Nouvelle Politique en matière de liquidités du FIDA: principes et lignes directrices (EB 2019/128/R.47)	26
<b>Point 9 de l'ordre du jour – Questions relatives à la gouvernance</b>	<b>26</b>
a) Dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration prévues en 2021 (EB 2019/128/R.48)	26
b) Établissement de la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (EB 2019/128/R.49)	27
c) Établissement du Comité des émoluments (EB 2019/128/R.50)	27
d) Informations actualisées sur la proposition visant à instaurer un système automatisé d'attribution des voix au FIDA (EB 2019/128/R.56)	27
<b>Point 10 de l'ordre du jour – Rapport de situation</b>	<b>28</b>
a) Mise à jour de l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel, et de l'exploitation et des atteintes sexuelles (EB 2019/128/R.51)	28
b) Rapport issu de la consultation du Conseil d'administration concernant le Rapport de situation sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome (EB 2019/128/R.52)	29
<b>Point 11 de l'ordre du jour – Questions diverses</b>	<b>30</b>
a) Renouvellement de l'accord relatif à l'hébergement du secrétariat de la Coalition internationale pour l'accès à la terre (EB 2019/128/R.53)	30
b) Proposition relative au lieu de réunion de la quarante-quatrième session du Conseil des gouverneurs	30
c) Participation d'observateurs sans droit de parole aux sessions du Conseil d'administration	30
<b>Clôture de la session</b>	<b>31</b>
<b>Annexes</b>	
I. Consultations préalables à la cent vingt-huitième session	32
A. Résumé du rapport oral sur les conclusions des consultations sur les programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) et sur les évaluations de la stratégie et du programme de pays (ESPP) connexes	32
B. Synthèse du rapport verbal sur les résultats de la consultation sur les projets et programme proposés	35
II. Délégations à la cent vingt-huitième session du Conseil d'administration	40
III. Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa cent vingt-huitième session	64
IV. Ordre du jour	68

## **Projet de procès-verbal de la cent vingt-huitième session du Conseil d'administration**

### **Point 1 de l'ordre du jour – Ouverture de la session**

1. La cent vingt-huitième session du Conseil d'administration a été ouverte par le Président du FIDA et président du Conseil d'administration, Gilbert F. Hounngo.
2. Le Conseil d'administration était saisi des documents dont la liste figure à l'annexe III.
3. Le présent procès-verbal suit l'ordre de présentation des points de l'ordre du jour. Lorsque cela présente un intérêt, les principaux résultats des délibérations sont présentés dans des encadrés.
4. Le Président a souhaité la bienvenue au nouveau représentant accrédité pour l'Italie, M. Alessandro Cascino, Directeur des relations financières internationales, Département du Trésor, Ministère de l'économie et des finances de la République italienne.
5. Il a également souhaité la bienvenue aux représentants qui participaient pour la première fois à une session du Conseil d'administration et aux autres délégués et observateurs présents dans la salle d'écoute.
6. Le discours d'ouverture du Président a été mis en ligne sous la cote EB 2019/128/INF.6.

## Point 2 de l'ordre du jour – Adoption de l'ordre du jour

### Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour figurant dans le document EB 2019/128/R.1, modifié comme suit:
  - Suppression de deux propositions de projets pour permettre aux gouvernements de mener à terme les procédures internes et de conclure les négociations:
    - Projet d'appui aux moyens d'existence dans les districts de Gwadar et Lasbela au Pakistan – Phase II, qui sera soumis à nouveau à la session d'avril 2020;
    - Projet de développement des techniques agricoles pour les petits exploitants en Inde.
  - Sur proposition des Coordonnateurs et amis, le rapport du Président du Comité d'audit ne constituera plus désormais un point distinct de l'ordre du jour. Le Président a rendu compte des délibérations du Comité d'audit en liaison avec l'examen par le Conseil des points étudiés au cours de la cent cinquante-cinquième réunion.
  - Inclusion d'une demande de prorogation du délai pour la signature de l'accord de financement relatif au Projet de développement rural durable dans les territoires de Zona da Mata et d'Agreste de l'État du Pernambouc, au Brésil.
- Le Conseil a noté que le Projet national d'appui à la production d'oléagineux en Ouganda serait maintenu à l'ordre du jour pour approbation sous condition suspensive en attendant l'achèvement des négociations avant la fin de 2019. Une copie de l'accord de financement négocié sera distribuée lors de la session d'avril 2020 du Conseil, ainsi que toute éventuelle modification importante apportée aux conditions présentées au Conseil à la session en cours.
- Ces modifications seront prises en compte dans des versions révisées de l'ordre du jour et du programme des travaux.

7. À la fin de la session, deux représentants au Conseil ont pris la parole et soulevé les questions dont il est rendu compte au titre du point 11 de l'ordre du jour, Questions diverses, qui constitueront les points subsidiaires b) et c):
- proposition concernant le lieu de réunion de la quarante-quatrième session du Conseil des gouverneurs;
  - participation d'observateurs sans droit de parole aux sessions du Conseil d'administration.

## Point 3 de l'ordre du jour – Débat stratégique avec le Président du FIDA (EB 2019/128/R.2)

### Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration s'est félicité du débat avec le Président sur les questions stratégiques soulevées dans le document EB 2019/128/R.2, à savoir: a) l'engagement du FIDA aux côtés des pays classés "rouge"; b) l'équilibre entre les prêts et les dons; c) l'approche verticale du fonds; d) le capital humain.
- Le Conseil a noté que tous ces aspects seront examinés dans le contexte du mandat du FIDA.

8. Le Conseil a pris note de la nécessité de poursuivre l'engagement aux côtés des pays classés "rouge", tout en maintenant l'accent porté sur le mandat du FIDA et le besoin connexe d'accroître la base de ressources en adoptant une stratégie pour la mobilisation des ressources. Le Conseil a approuvé l'accent porté sur les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure mais a noté qu'il est aussi nécessaire de poursuivre l'engagement auprès des pays à revenu intermédiaire (PRI) compte tenu de la présence de poches de pauvreté dans les zones rurales de ces pays, et de la capacité des PRI d'être à l'origine de rentrées de prêts pour le FIDA.
9. Il est nécessaire de garantir un équilibre entre les prêts et les dons, et de préserver la viabilité à long terme du FIDA. Le Conseil s'est félicité de l'évolution vers la transformation du FIDA en une institution de développement du financement à part entière. Les membres ont réaffirmé qu'il était important de veiller à ce que les ressources de base du FIDA, provenant des contributions des États membres, soient le fondement de ses financements.
10. Les membres ont aussi invité instamment la direction à faire en sorte que les résultats du FIDA soient alignés sur les objectifs de développement durable (ODD) grâce à un meilleur suivi des opérations et à une efficacité accrue. Ils ont accueilli avec satisfaction l'accent mis par le FIDA sur les quatre thèmes à transversaliser: nutrition, changements climatiques, genre et jeunesse.
11. Pour ce qui concerne la capacité en termes de ressources humaines, le Conseil a souligné la nécessité d'une évaluation approfondie des compétences requises par le FIDA et d'une stratégie conçue pour attirer et retenir les talents, cultiver les talents internes, et mettre en œuvre un plan ciblé de développement professionnel.
12. Le Conseil a exprimé son appui aux efforts visant à mobiliser des financements, notamment par le biais des emprunts, de la diversification des mécanismes de distribution (comme la décentralisation) et de l'amélioration de la proposition de valeur du personnel du FIDA.
13. Les membres ont invité instamment la direction à fournir d'amples données pour mettre en vedette l'argument de vente du FIDA et son avantage comparatif. Il est considéré comme essentiel de rehausser le profil social et politique du FIDA dans le plaidoyer avec les homologues dans les capitales en faveur de l'investissement dans le FIDA. Cela contribuerait, en outre, à mieux faire comprendre la position du FIDA dans le contexte plus général de l'architecture financière. Dans le même ordre d'idées, plusieurs membres ont souligné la nécessité d'une plus grande coordination à propos de l'approche de la réalisation des ODD, et en particulier l'ODD2.

14. Des informations complémentaires seront requises à propos de l'approche verticale du fonds, en particulier les conséquences sur les plans de la gouvernance et de l'inclusivité qui caractérisent le FIDA en tant qu'institution spécialisée des Nations Unies, caractéristique qui doit être conservée.
15. La direction s'est félicitée des retours d'information et a noté, s'agissant de l'équilibre entre les prêts et les dons, que l'accent serait porté sur la mise en œuvre d'un modèle viable pour le Fonds. Des efforts étaient également en cours pour renforcer la position du FIDA dans l'architecture mondiale du développement agricole.

#### **Point 4 de l'ordre du jour – Questions institutionnelles**

- a) **Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2020, budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2020 et plan indicatif pour 2021-2022 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, et rapports de situation sur l'Initiative PPTE et le SAFP (EB 2019/128/R.3)**

**Résultats des délibérations:**

Le Conseil d'administration a approuvé le programme de travail pour 2020, d'un montant de 760 millions de DTS (1 062 millions d'USD), répartis entre un programme de prêts de 718 millions de DTS (1 004 millions d'USD) et un programme brut de dons de 58 millions d'USD.

- Le Conseil d'administration a recommandé de soumettre au Conseil des gouverneurs, à sa quarante-troisième session, en 2020:
  - le budget ordinaire du FIDA pour 2020, d'un montant de 157,9 millions d'USD;
  - le budget d'investissement du FIDA pour 2020, d'un montant de 4,445 millions d'USD;
  - le budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2020 à hauteur de 6,055 millions d'USD;
  - la mise en réserve d'un budget, pouvant aller jusqu'à 12 millions d'USD, pour l'investissement ciblé dans les capacités et la réforme, comme indiqué dans le document GC 43/L.6. L'accès à cette réserve budgétaire dépendra de l'approbation par le Conseil d'administration, en avril 2020, d'un plan biennal détaillé de mise en œuvre pour l'investissement ciblé dans les capacités, assorti d'indications précises sur les mesures à prendre en 2020, 2021 ou à cheval sur les deux années. Le Conseil d'administration décidera alors du montant exact qui peut être retiré du fonds de réserve pour 2020. L'investissement ciblé en faveur des capacités sera réexaminé par le Conseil d'administration en 2021.
- Le Conseil d'administration a également recommandé de soumettre au Conseil des gouverneurs, à sa quarante-troisième session:
  - l'allocation de crédits au budget extraordinaire pour les dépenses liées à la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources (FIDA12), pour un montant de 1,1 million d'USD.
- Le Conseil d'administration a recommandé de soumettre, pour information, au Conseil des gouverneurs, à sa quarante-troisième session:
  - les éléments principaux du rapport de situation sur la participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés;
  - le rapport de situation sur la mise en œuvre du Système d'allocation fondé sur la performance, sur la base du rapport présenté dans la quatrième partie du document EB 2019/128/R.3 et de son additif contenant les notes de pays pour 2019 et les allocations pour 2019-2021.
- Le Conseil d'administration a en outre approuvé la disposition selon laquelle les crédits non engagés à la clôture de l'exercice financier 2019 peuvent être reportés sur l'exercice financier 2020, à concurrence de 5% au maximum des crédits correspondants.



16. Le Conseil d'administration a pris note des synthèses présentées par le président du Comité d'audit (Italie) et par le président du Comité de l'évaluation (Indonésie).
17. Le Conseil a salué les efforts déployés par la direction pour assurer un budget à croissance réelle zéro pour la deuxième année consécutive et la réalisation d'une baisse nominale de 0,19%. La direction a noté qu'une croissance réelle zéro pourrait ne pas être viable au cours des prochaines années. En outre, les membres ont exprimé leur ferme soutien aux plans de réforme de la direction. Ils ont reconnu la nécessité de renforcer les capacités du FIDA dans des domaines essentiels et de combler les lacunes mises en évidence par les travaux récemment menés – étude des ressources humaines, et examen des processus opérationnels.
18. Dans une déclaration commune, les membres de la Liste A se sont félicités du processus interne approfondi d'élaboration du budget, qui tenait compte des observations des membres du Comité d'audit et des représentants au Conseil. Tout en appuyant le programme de prêts et dons proposé et en se félicitant du budget net ordinaire, les membres ont noté avec préoccupation la mise en réserve d'un montant de 12 millions d'USD pour le projet d'investissement ciblé en faveur des capacités (TCI), et ont souligné la nécessité d'un plan d'exécution et d'un calendrier détaillés. La direction a convenu de présenter un plan détaillé à la cent vingt-neuvième session du Conseil d'administration, en avril 2020.
19. Les représentants ont approuvé l'utilisation, en 2020, au maximum de 5% des crédits reportés, eu égard à l'efficacité de ce mécanisme pour encourager les économies et les gains d'efficacité.
20. Dans une déclaration commune, les représentants des pays de la sous-Liste C1 ont exprimé leur appui au programme de travail axé sur les résultats proposé par le FIDA pour 2020, ainsi qu'aux budgets ordinaires et d'investissement, y compris le TCI. Les représentants ont souligné qu'il était important pour le FIDA de poursuivre l'intégration dans ses projets des thèmes à transversaliser, comme le genre, les jeunes et les changements climatiques. Ils ont également souligné le lien important entre le programme de travail et budget et les ODD. Les membres ont exhorté le FIDA à accroître le cofinancement de ses opérations.
21. Répondant aux préoccupations exprimées par les représentants, la direction a de nouveau assuré le Conseil qu'il n'était pas prévu que le TCI remplace le budget ordinaire et que les activités du TCI seraient mises en place de manière distincte dans le plan d'exécution d'ensemble.
22. S'agissant de la répartition des projets soumis à l'approbation du Conseil sur une période de 12 mois, la direction a informé les représentants que 35 propositions de projets étaient prévues pour 2020, et a accepté de réduire la concentration en répartissant plus également leur examen sur l'ensemble de l'année. Elle a aussi accepté de fournir au Conseil des données sur la répartition régionale des projets proposés.
23. Les membres ont noté que l'engagement pris au titre de FIDA11 de limiter le nombre d'États membres recevant des ressources par le biais du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) à chaque cycle donnait de bons résultats au vu du pourcentage élevé de ressources disponibles utilisées. Les membres ont appuyé la proposition de la direction de conserver pour toute la durée du cycle les allocations de FIDA11, telles qu'elles avaient été présentées en décembre 2018. En outre, les membres ont invité le président du groupe de travail sur le SAFP (Nigéria) à informer le Conseil au cas où la formule du SAFP serait touchée, durant FIDA12, par la réforme du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD). Le président a confirmé que le groupe de travail ferait rapport au Conseil le cas échéant.

24. Les membres du Conseil ont exprimé leur appui au budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) et accueilli avec intérêt le projet d'évaluation conjointe au niveau de l'institution avec les bureaux de l'évaluation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Programme alimentaire mondial (PAM) sur la collaboration entre les institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome, qui devait être achevée en 2021.

**b) Politiques et stratégies**

**i) Stratégie relative aux technologies de l'information et des communications au service du développement (ICT4D) (EB 2019/128/R.5)**

**Résultats des délibérations:**

Le Conseil d'administration a approuvé la Stratégie relative aux technologies de l'information et des communications au service du développement (ICT4D), contenue dans le document EB 2019/128/R.5, dans laquelle sont décrits l'orientation stratégique, les domaines d'action et les principes directeurs relatifs à l'utilisation des ICT4D à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs stratégiques du Fonds et en réaliser les priorités organisationnelles.

25. Les membres ont accueilli avec intérêt la stratégie et la vision relatives à la transformation et la promotion de sociétés rurales dans lesquelles les personnes auront un accès inclusif à des services et des solutions facilités par les TIC pour parvenir à la sécurité alimentaire et à la prospérité sans que nul ne soit laissé pour compte. Le Conseil a encouragé le FIDA à rechercher des partenariats, dans les pays en développement, avec des prestataires de services possédant une connaissance particulière des contextes locaux. La direction a assuré le Conseil que le partenariat était au cœur de la stratégie, et a fourni des précisions sur les collaborations en cours et prévues, notamment avec les institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome.
26. Les membres ont aussi invité la direction à prendre appui sur la coopération Sud-Sud et à partager les enseignements tirés, notamment par le biais du Portail du Fonds sur les solutions rurales, et noté que la stratégie des ICT4D du FIDA faisait fond sur la stratégie du Secrétaire général des Nations Unies en matière de nouvelles technologies.
27. La direction s'est engagée à mettre au point davantage d'indicateurs aux niveaux des effets et de l'impact, et de les améliorer, pour documenter les résultats de la mise en œuvre de la stratégie et les mettre en correspondance avec les domaines d'action et les objectifs de la stratégie.
28. Le Conseil a souligné qu'il était important de protéger les données, de garantir la confidentialité et de renforcer la cybersécurité. La direction a confirmé que des mesures d'atténuation visant à réduire de tels risques et à limiter les dommages potentiels étaient inscrites dans la stratégie et qu'elles seraient mises en place.
29. En réponse à une question, la direction a expliqué que l'avantage comparatif du FIDA dans ce secteur tenait à sa connaissance approfondie de l'agriculture, à sa présence dans les pays et à sa capacité d'établir des liaisons entre les producteurs ruraux et les marchés et services. Les projets du Fonds avaient de plus en plus recours à la technologie pour des expériences pilotes d'innovations ou pour reproduire à plus grande échelle des interventions réussies. La direction a noté que le FIDA était bien placé pour aider les gouvernements à prendre des décisions reposant sur des données factuelles et de bonnes informations, et pour les sensibiliser aux risques que certaines solutions liées aux TIC pourraient entraîner. Les TIC pourraient être utilisées pour améliorer la capacité de ciblage, et on veillera à ce que les interventions n'élargissent pas le fossé numérique.

30. La direction a reconnu, avec les membres, le caractère ambitieux de la stratégie des ICT4D du FIDA, et a fait observer que le document budgétaire soumis à l'approbation du Conseil incluait la demande d'un spécialiste en matière d'ICT4D et, éventuellement, de postes supplémentaires s'ils s'avéraient nécessaires à l'avenir, en supposant que les besoins soient clairement justifiés.

**ii) Cadre de mise en œuvre d'approches porteuses de transformations pour les thèmes à transversaliser: environnement et changements climatiques, genre, nutrition et jeunes (EB 2019/128/R.6)**

**Résultats des délibérations:**

- Le Conseil a remercié la direction d'avoir préparé le Cadre de mise en œuvre d'approches porteuses de transformations pour les thèmes à transversaliser et a examiné ce document, en notant qu'il comportait un suivi de l'engagement de FIDA11 concernant l'intégration des quatre domaines thématiques.
- La direction présentera au Conseil, en décembre 2020, un rapport de situation sur la mise en œuvre des thèmes à transversaliser, et lui communiquera les directives opérationnelles utilisées.

31. Le Conseil a noté que le cadre traitait des aspects conceptuels de haut niveau et montrait les liaisons réciproques entre les quatre thèmes à transversaliser. Au niveau opérationnel, la direction a confirmé que la mise en œuvre du cadre passerait par divers outils et directives, comme les Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC), le manuel d'exécution du projet et les notes pratiques relatives à chacun des thèmes à transversaliser.
32. En ce qui concernait les indicateurs de performance à utiliser pour suivre les progrès et rendre compte systématiquement de la transformation, la direction a noté que les indicateurs thématiques qui seraient utilisés étaient ceux déjà élaborés. La synergie entre les indicateurs n'étant pas une fin en soi, il n'y aurait pas d'indicateurs spécifiques pour la mesurer. Pour FIDA11, toutefois, l'impact était mesuré s'agissant de l'intégration de la question du genre, et une série d'études sur le genre serait communiquée.
33. Dans leurs observations concernant le manuel d'exécution du projet, des membres ont noté la nécessité d'inclure des approches agroécologiques comme outil pour la mise en œuvre de l'intégration de l'environnement, des changements climatiques, et de la nutrition; d'explorer les liaisons avec les initiatives internationales en cours; et de mettre l'accent, dans le texte, sur la transformation des systèmes alimentaires et la sécurité sanitaire des aliments.
34. Répondant à la question de savoir comment le cadre sera intégré dans les nouvelles directives concernant les programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP), et si ces directives devraient être actualisées, la direction a précisé que les PESEC étaient en cours de révision et que les modifications apportées aux directives concernant les COSOP seraient prises en compte dans la version révisée des PESEC.
35. La direction a noté, en outre, que la capacité du personnel de mettre en œuvre le cadre et les directives connexes était en voie d'amélioration, notamment par le biais des modules de l'Académie des opérations consacrés aux thèmes à transversaliser.

**c) Activités économiques des personnes handicapées dans les zones rurales: nouvelles données factuelles et possibilités d'action du FIDA (EB 2019/128/R.7)**

**Résultats des délibérations:**

- Le Conseil a examiné le document EB 2019/128/R.7 sur les Activités économiques des personnes handicapées dans les zones rurales. Les représentants ont exprimé leur ferme appui aux efforts accrus déployés par le FIDA pour encourager l'autonomisation des personnes handicapées.

36. La direction a pris note des recommandations formulées par les représentants:
- associer les personnes handicapées et leurs organisations à la planification et l'exécution des programmes du FIDA en vue d'assurer leur pleine participation sur un pied d'égalité;
  - intégrer la question du handicap dans les équipes et programmes du FIDA, y compris dans les cadres de responsabilité et de résultats;
  - adopter une approche intersectionnelle, étant donné que la discrimination contre les personnes handicapées et la discrimination dans d'autres domaines, comme le genre ou l'origine ethnique, sont souvent liées;
  - continuer à analyser et à lutter contre les causes sous-jacentes de discrimination fondées sur le handicap.
37. Les membres ont félicité la direction pour son adhésion au plan d'action mondial des Nations Unies concernant les personnes handicapées, et pour la décision de consacrer une session interactive, lors de la prochaine session du Conseil des gouverneurs, à la question du handicap dans le contexte du développement rural.
38. Répondant à des questions, la direction a expliqué que des activités pilotes de collecte de données étaient en cours dans le cadre de projets exécutés durant FIDA11 au Brésil, en Géorgie, au Libéria, au Malawi et au Népal, sur la base des ensembles de questions sur le handicap élaborés par le Groupe de Washington. Ces questions ont aussi été introduites dans l'évaluation d'impact pour FIDA11; par conséquent, outre les cinq études pilotes, la direction rendra compte sur la question du handicap par le biais des 24 évaluations analysées dans le rapport d'évaluation de l'impact de FIDA11.
39. La direction a entrepris la conception d'un don qui appuiera, dans chaque région, quatre projets dans lesquels seront intégrées des activités économiques destinées à des personnes handicapées dans les zones rurales.
40. Le FIDA avait récemment rejoint le Groupe d'appui interorganisations pour la Convention relative aux droits des personnes handicapées et s'était engagé à mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap, également dans le cadre de gestion des ressources humaines.
41. Le FIDA coopérait également avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) au Libéria et en Sierra Leone pour la mise en œuvre d'une nouvelle loi sur le handicap.

## Point 5 de l'ordre du jour – Gestion du risque institutionnel

- a) **Amélioration du Cadre de gestion des risques du FIDA – Mise à jour (EB 2019/128/R.8)**
- b) **Tableau de bord des risques institutionnels (EB 2019/128/R.9)**

### Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a accueilli avec satisfaction la mise à jour sur la gestion des risques du FIDA, et le rapport de situation sur le tableau de bord des risques institutionnels, examinés conjointement, et en a pris note.
- Le Conseil d'administration a pris note de la mise à jour sur les travaux d'amélioration du Cadre de gestion des risques du FIDA (ERMF), contenue dans le document EB 2019/128/R.8. Il a formulé des observations sur la feuille de route proposée, notamment sur la révision de l'ERMF et sur l'élaboration des déclarations sur l'appétence au risque du FIDA, qui seront présentées au Comité d'audit et au Conseil d'administration en 2020.
- Le Conseil d'administration a également débattu des risques les plus importants recensés par la direction, tels qu'ils figuraient dans le tableau de bord des risques institutionnels présenté dans le document EB 2019/128/R.9. Une nouvelle version de ce tableau devrait être présentée d'ici à la fin de 2020; néanmoins, la direction et les responsables de la gestion des risques examinaient d'ores et déjà la forme actuelle et les principaux indicateurs de risque qu'il contenait afin de faciliter les discussions sur la question et d'enrichir le contenu informatif du tableau.

- 42. Répondant à des questions sur la manière dont elle envisageait l'évolution de la structure de gouvernance de l'ERMF et le rôle du Comité d'audit, la direction a précisé que les travaux sur ce thème n'étaient pas encore achevés, et qu'une proposition serait communiquée au Comité d'audit en mars 2020. Le Comité d'audit jouerait un rôle de premier plan dans les débats sur la gestion des risques, et la direction envisageait aussi de proposer une concertation stratégique avec les membres du Comité avant de soumettre la nouvelle version du tableau de bord au Conseil d'administration.
- 43. Un membre a soulevé la question du PPD prévu et du niveau de reconstitution de FIDA11, et a souhaité savoir quel serait l'impact sur le PPD. La direction a précisé qu'une grande partie du Cadre de gestion des résultats ne reposait pas sur le niveau de programmation: les effets et les résultats étaient fondés, pour la plupart, sur les projets qui seraient clôturés durant FIDA11. Il a été précisé qu'il pourrait y avoir un impact sur les indicateurs de niveau 3: mobilisation des ressources, certains indicateurs relatifs aux allocations, et instruments de mesure de l'efficacité institutionnelle.
- 44. Un membre a encouragé la direction à tenir le Conseil périodiquement informé des risques potentiels auxquels le FIDA pourrait faire face dans la réalisation de son PPD et des éventuelles mesures d'atténuation qui seraient prises.
- 45. Un membre a suggéré d'inclure la violence sexiste dans la liste des risques relatifs à l'exécution.

## Point 6 de l'ordre du jour – Évaluation

### a) Procès-verbal de la cent-septième session du Comité de l'évaluation (EB 2018/128/R.10)

46. Le Conseil a pris note du rapport du président sur la cent-septième session du Comité de l'évaluation et, plus particulièrement, des délibérations du Comité sur le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations issues de l'examen par les pairs de la fonction d'évaluation au FIDA.

### b) Projet de plan d'action pour la mise en œuvre des principales actions et recommandations issues de l'examen par les pairs de la fonction d'évaluation au FIDA (EB 2019/128/R.11)

#### Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a examiné le plan d'action et formulé des observations. La direction et IOE réexamineront le calendrier pour faire en sorte que le nouveau directeur d'IOE puisse fournir un retour d'information sur la Politique révisée de l'évaluation.
- Le Conseil sera consulté et invité à fournir des retours d'information sur les révisions de la gamme de produits, de la politique de l'évaluation et du mandat du Comité de l'évaluation, et recevra des informations actualisées sur les progrès de la mise en œuvre du plan d'action.

47. Le Conseil a accueilli avec intérêt le plan d'action établi conjointement par IOE et la direction, dans lequel ont été intégrés les retours d'information fournis par le Comité de l'évaluation. Les membres ont demandé que le plan d'action soit modifié pour: a) indiquer de manière cohérente les événements clés et les grandes étapes, et b) réviser la feuille de route et le calendrier pour permettre au nouveau directeur d'IOE d'apporter sa contribution.
48. Le Conseil a fait part de son intérêt pour: la réception périodique d'informations actualisées sur l'avancement de la mise en œuvre du plan d'action, par l'intermédiaire du Comité de l'évaluation; la fourniture d'informations en retour à la gamme de produits; la tenue de consultations informelles sur des aspects essentiels tels que la révision du mandat du Comité de l'évaluation, la politique révisée et la gamme de produits.
49. Certains membres ont proposé que le manuel de l'évaluation soit traduit dans les langues officielles des pays dans lesquels sont conduites des opérations du FIDA afin de faciliter l'exécution. IOE a noté que cette question pourrait être étudiée avec des pays intéressés, pour trouver une solution adéquate.
50. Le Conseil a également noté que les bonnes pratiques d'autres institutions financières internationales (IFI) et institutions de financement du développement seraient prises en compte lors de la révision du mandat du Comité de l'évaluation. Il a été pris note de la proposition d'un membre visant à transformer le Comité de l'évaluation en un Comité sur l'efficacité en matière de développement.

## Point 7 de l'ordre du jour – Questions opérationnelles

### a) Cadre des retours d'information opérationnels des parties prenantes: amélioration de la transparence, de la gouvernance et de la responsabilité (EB 2019/128/R.13)

#### Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a approuvé la mise en œuvre du Cadre des retours d'information opérationnels des parties prenantes, tel qu'il figure dans le document EB 2019/128/R.13.

- Les représentants au Conseil ont exprimé leur solide appui au cadre.
- La direction a expliqué que le succès de la mise en œuvre du cadre dépendrait de l'appui des directeurs régionaux et du financement destiné à des activités de suivi, comme la participation de parties prenantes spécialement formées aux missions de conception et de supervision.
- La direction a souligné qu'il importait de boucler la boucle des retours d'information en fournissant aux bénéficiaires des informations en retour sur la manière dont leurs préoccupations et leurs observations ont été prises en compte. Cela aurait aussi des incidences financières. Le cas échéant, on aurait recours à la technologie, ce qui contribuerait à réduire les coûts associés à des contacts plus étroits et plus fréquents avec les bénéficiaires.
- Répondant à une question sur le calendrier de mise en œuvre du cadre, dont le début était fixé à décembre 2020, et à une demande d'anticipation de cette date, la direction a souligné l'importance de l'engagement d'un gouvernement à partir de la phase de conception d'un projet. Le calendrier de 10 mois a été fixé sur la base du délai approximatif nécessaire à la conception d'un projet.
- Les membres ont posé des questions sur les mécanismes envisagés par le FIDA pour garantir que les autorités publiques puissent rendre compte avec précision des informations fournies par les bénéficiaires et garantir l'impartialité. La direction a expliqué que sa stratégie d'atténuation des risques comprenait plusieurs éléments: encourager l'appropriation par le biais de l'examen du cadre avec les gouvernements lors de la phase de conception du projet; parvenir à une compréhension commune de ce que le cadre implique; avoir recours à la surveillance par des tiers. La direction a également précisé que les mécanismes de recours seraient les mécanismes de recours locaux, nationaux et du FIDA. La direction a confirmé que les concepts et principes du cadre seraient intégrés dans la version actualisée des PESEC.
- Le Conseil a posé des questions concernant les difficultés rencontrées dans les cas d'interventions aux côtés de groupes marginalisés et de populations autochtones. La direction a expliqué que la barrière de la langue était surmontée grâce au travail avec des institutions et des groupes locaux. La concertation permanente du FIDA avec les peuples autochtones était également essentielle pour une bonne collaboration.
- À propos des questions soulevées au sujet de la collaboration avec les partenaires, la direction a informé le Conseil que le FIDA travaille avec de nombreuses banques multilatérales de développement et que le cadre était étroitement aligné sur la stratégie de la Banque mondiale en matière d'engagement citoyen.
- La direction a remercié les représentants au Conseil pour leurs utiles observations.

**b) Programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) et évaluations des stratégies et des programmes de pays (ESPP)**

**Résultats des délibérations:**

- Le Conseil a pris note du rapport oral présenté par la direction sur le résultat de la consultation du Conseil sur les COSOP, le 15 novembre 2019. La teneur du rapport avait été communiquée aux membres du Conseil ayant participé à la consultation pour qu'ils puissent faire part de leurs observations. Un résumé du rapport oral sur la consultation figure à l'annexe I.A.
- Le Conseil a examiné le COSOP et l'évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) pour le Kenya, qui ne l'avaient pas été lors de la consultation.

**i) Afrique de l'Ouest et du Centre**

59. Les observations détaillées concernant les COSOP pour le Ghana, le Libéria, la République centrafricaine et la République démocratique du Congo sont présentées à l'annexe I.A.

**ii) Afrique orientale et australe**

- a)** Le COSOP pour le Lesotho a été examiné lors de la consultation, et les observations détaillées du Conseil figurent à l'annexe I.A.

**b) COSOP + ESPP pour le Kenya**

60. Le Conseil d'administration a examiné le COSOP 2020-2025 pour la République du Kenya.
61. Le Conseil s'est félicité des efforts déployés par le FIDA pour promouvoir les principaux thèmes à transversaliser et les activités en collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome, les institutions spécialisées des Nations Unies et les parties prenantes clés dans le secteur agricole.
62. Le Conseil a félicité le FIDA pour les efforts qu'il déploie pour cibler les plus pauvres parmi les pauvres, notamment grâce à une gestion innovante en matière de changements climatiques.

**c) Propositions de projets/programmes présentées au Conseil d'administration**

**Résultats des délibérations:**

- Le Conseil d'administration a pris note du rapport oral présenté par la direction sur les résultats de la consultation du Conseil sur les propositions de projets et programmes, tenue le 28 novembre 2019. Le rapport avait été précédemment communiqué aux membres du Conseil qui étaient présents à la consultation.
- Le Conseil d'administration a examiné trois autres propositions, qui n'avaient pas été examinées lors de la consultation, concernant respectivement la Bosnie-Herzégovine, l'Ouzbékistan et le Brésil. La synthèse de la consultation figure à l'annexe I.B.
- Le Conseil d'administration a approuvé 14 propositions de projets et programmes. Une synthèse des propositions et des débats du Conseil a été mise en ligne sous la cote EB 2019/128/R.57/Rev.1.



**i) Asie et Pacifique**

**a) Afghanistan: Programme de développement intégré des ressources en eau dans l'Arghandab**

63. Le Conseil d'administration a examiné la proposition de don au titre du CSD à la République islamique d'Afghanistan pour le Programme de développement intégré des ressources en eau dans l'Arghandab, tel qu'il figure dans le document EB 2019/128/R.20, ainsi que l'accord de financement correspondant, et a approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République islamique d'Afghanistan un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette d'un montant de quarante millions de dollars des États-Unis (40 000 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

**b) Indonésie: Mise au point de systèmes agricoles intégrés dans les hautes terres**

64. Le Conseil d'administration a examiné la proposition de prêt à la République d'Indonésie pour le Projet de Mise au point de systèmes agricoles intégrés dans les hautes terres, tel qu'il figure dans le document EB 2019/128/R.22, révisé conformément à son additif, ainsi que l'accord de financement négocié, et a approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République d'Indonésie un prêt à des conditions ordinaires d'un montant de quarante-quatre millions huit cent cinquante mille euros (44 850 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

**c) Sri Lanka: Projet relatif à l'entrepreneuriat et à la résilience des petits exploitants agricoles**

65. Le Conseil d'administration a examiné la proposition de prêt et don à la République socialiste démocratique de Sri Lanka pour le Projet relatif à l'entrepreneuriat et à la résilience des petits exploitants agricoles, tel qu'il figure dans le document EB 2019/128/R.24, révisé conformément à son additif, ainsi que l'accord de financement négocié, et a approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République socialiste démocratique de Sri Lanka un prêt à des conditions ordinaires d'un montant de quarante et un millions sept cent mille dollars des États-Unis (41 700 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République socialiste démocratique de Sri Lanka un don d'un montant de un million de dollars des États-Unis (1 000 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

**ii) Afrique orientale et australe**

**a) Malawi: Programme de transformation de l'agriculture par la diversification et l'entrepreneuriat**

66. Le Conseil d'administration a examiné la proposition de prêt et de don au titre du CSD à la République du Malawi pour le Programme de transformation de l'agriculture par la diversification et l'entrepreneuriat, tel qu'il figure dans le document EB 2019/128/R.25, révisé conformément à ses additifs, ainsi que l'accord de financement négocié, et a approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Malawi un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant de trente-sept millions cinquante mille droits de tirage spéciaux (37 050 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Malawi un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette d'un montant de treize millions sept cent mille droits de tirage spéciaux (13 700 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

**b) Mozambique: Programme de développement de filières agroalimentaires inclusives**

67. Le Conseil d'administration a examiné la proposition de prêt et de don au titre du CSD à la République du Mozambique pour le Programme de développement de filières agroalimentaires inclusives, tel qu'il figure dans le document EB 2019/128/R.26, révisé conformément à son additif, ainsi que l'accord de financement négocié, et a approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Mozambique un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant de huit millions quatre cent mille dollars des États-Unis (8 400 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes, en substance, aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Mozambique un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette d'un montant équivalant à trente-trois millions six cent mille dollars des États-Unis (33 600 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

**c) Ouganda: Projet national d'appui à la production d'oléagineux**

68. Le Conseil d'administration a examiné la proposition de prêt à la République de l'Ouganda pour le Projet national d'appui à la production d'oléagineux, tel qu'il figure dans le document EB 2019/128/R.27, et a approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante, sous réserve que les négociations relatives à l'accord de financement soient conclues avant le 31 décembre 2019. Un exemplaire de l'accord de financement négocié, assorti le cas échéant de toute modification importante apportée aux conditions présentées au Conseil à la présente session, sera transmis au Conseil d'administration à la session d'avril 2020.

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République de l'Ouganda un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant de quatre-vingt-dix-neuf millions six cent mille dollars des États-Unis (99 600 000 USD) équivalant à

soixante-douze millions trois cent mille droits de tirage spéciaux (72 300 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

### iii) Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe

#### a) Bosnie-Herzégovine: Mémoire du Président – Projet d'appui aux entreprises rurales et au développement agricole – Report de la date limite de signature de l'accord de financement

69. Le Conseil d'administration a approuvé une prorogation de 12 mois – jusqu'au 13 avril 2021 – du délai pour la signature de l'accord de financement concernant le Projet d'appui aux entreprises rurales et au développement agricole en Bosnie-Herzégovine, sur la base de l'information et des justifications figurant dans le document EB 2019/128/R.28.

#### b) Égypte: Transformation durable pour la résilience agricole en Haute-Égypte

70. Le Conseil d'administration a examiné la proposition de prêt et de don à la République arabe d'Égypte pour le Projet de transformation durable pour la résilience agricole en Haute-Égypte, tel qu'il figure dans le document EB 2019/128/R.29, révisé conformément à son additif, ainsi que l'accord de financement négocié, et a approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République arabe d'Égypte un prêt à des conditions ordinaires d'un montant de cinquante-sept millions quatre cent quarante mille euros (57 440 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République arabe d'Égypte un don d'un montant de un million cent quatre-vingt mille euros (1 180 000 EUR) qui sera régi par des modalités et conditions conformes, en substance, aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

#### c) Ouzbékistan: Mémoire du Président – Projet de diversification et de modernisation de l'agriculture – Financement additionnel

71. Le Conseil d'administration a examiné la proposition de financement additionnel pour le Projet de diversification et de modernisation de l'agriculture en République d'Ouzbékistan, tel qu'il figure dans le document EB 2019/128/R.30, ainsi que l'accord de financement négocié, et a approuvé le financement additionnel proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République d'Ouzbékistan un prêt à des conditions mixtes d'un montant de quarante-six millions deux cent mille dollars des États-Unis (46 200 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République d'Ouzbékistan un don d'un montant de huit cent mille dollars des États-Unis (800 000 USD) qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

**iv) Afrique de l'Ouest et du Centre**

**a) Cameroun: Projet d'appui au développement des filières agricoles – Phase II**

72. Le Conseil d'administration a examiné la proposition de prêt à la République du Cameroun pour le Projet d'appui au développement des filières agricoles – Phase II, tel qu'il figure dans le document EB 2019/128/R.31, révisé conformément à son additif, ainsi que l'accord de financement négocié, et a approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Cameroun un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à vingt-deux millions huit cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (22 850 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Cameroun un prêt à des conditions mixtes d'un montant équivalant à onze millions deux cent cinquante-cinq mille droits de tirage spéciaux (11 255 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

**b) République démocratique du Congo: Programme d'appui au développement rural inclusif et résilient**

73. Le Conseil d'administration a examiné la proposition de prêt et de don au titre du CSD à la République démocratique du Congo pour le Programme d'appui au développement rural inclusif et résilient, tel qu'il figure dans le document EB 2019/128/R.32, ainsi que l'accord de financement négocié, et a approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République démocratique du Congo un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant de vingt-six millions six cent quarante mille dollars des États-Unis (26 640 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République démocratique du Congo un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette d'un montant de neuf millions huit cent soixante mille dollars des États-Unis (9 860 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

**c) Gambie: Projet "Des organisations résilientes en faveur d'une agriculture paysanne porteuse de transformation"**

74. Le Conseil d'administration a examiné la proposition de prêt et de don au titre du CSD à la République de Gambie pour le Projet "Des organisations résilientes en faveur d'une agriculture paysanne porteuse de transformation", tel qu'il figure dans le document EB 2019/128/R.33, ainsi que l'accord de financement négocié, et a approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante. Le Conseil d'administration a noté par ailleurs l'opposition des États-Unis à cette proposition, en vertu de leur politique à l'égard de certains projets de développement dans des pays dont les gouvernements ne luttent pas contre la traite des êtres humains.

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République de Gambie un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant de quatre millions deux cent cinquante-cinq mille dollars des États-Unis (4 255 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République de Gambie un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette d'un montant de dix-sept millions vingt mille dollars des États-Unis (17 020 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

**d) Guinée-Bissau: Projet de diversification agricole, marchés intégrés, nutrition et résilience climatique**

75. Le Conseil d'administration a examiné la proposition de prêt et de don au titre du CSD à la République de Guinée-Bissau pour le Projet de diversification agricole, marchés intégrés, nutrition et résilience climatique, tel qu'il figure dans le document EB 2019/128/R.34, révisé conformément à son additif, ainsi que l'accord de financement négocié, et a approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République de Guinée-Bissau un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant de onze millions huit cent mille dollars des États-Unis (11 800 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République de Guinée-Bissau un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette d'un montant de quatre millions trois cent soixante-dix mille dollars des États-Unis (4 370 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

**e) Nigéria: Mémoire du Président – Programme de développement des filières**

76. Le Conseil d'administration a examiné la proposition de financement additionnel pour le Programme de développement des filières en République fédérale du Nigéria, tel qu'il figure dans le document EB 2019/128/R.35, et a approuvé le financement additionnel proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République fédérale du Nigéria un prêt à des conditions mixtes d'un montant de cinquante millions de dollars des États-Unis (50 000 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Conseil d'administration a également approuvé la modification de l'accord du programme pour: i) inclure les ressources additionnelles; ii) proroger de deux ans les dates d'achèvement et de clôture du prêt. Aucune nouvelle catégorie de dépenses ne sera créée.

## **Point 8 de l'ordre du jour – Questions financières**

**a) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent cinquante-cinquième réunion**

77. À la demande des Coordonnateurs et amis, le président a communiqué les résultats des délibérations du Comité d'audit sur chacun des éléments financiers selon leur ordre d'examen, au lieu de présenter son rapport isolément.

**b) Ressources disponibles pour engagement (EB 2019/128/R.37)****Résultats des délibérations:**

- Le Conseil d'administration a pris note de la situation actuelle et prévue de la trésorerie nette du FIDA, calculée par mise en rapport des sorties de fonds avec les rentrées actuelles et futures prévues, comme indiqué dans le document EB 2019/128/R.37. Sur cette base, il a autorisé le Président à conclure des accords concernant l'octroi de prêts et de dons devant être approuvés par le Conseil en 2020, à hauteur de 1 062 millions d'USD.

78. En réponse aux questions posées, la direction a précisé que les critères de liquidité avaient été précédemment utilisés pour déterminer, d'une part, le programme de prêts et dons à court terme et, d'autre part, le programme des 50 prochaines années. Dans le cadre de la transition proposée, la Politique d'adéquation des fonds propres servirait plutôt à déterminer les attentes à long terme, tandis que la Politique en matière de liquidités serait davantage utilisée à court terme pour exploiter au mieux les liquidités. La direction mettait actuellement en place un groupe de travail chargé des questions de liquidité à court terme.
79. En réponse à un commentaire formulé sur l'écart entre l'objectif et les annonces de contributions pour FIDA11, la direction a expliqué qu'elle étudiait encore différentes pistes pour accroître le niveau des annonces de contributions.

**c) Examen annuel du Cadre conceptuel relatif à l'information financière et à l'audit des projets financés par le FIDA**

80. S'appuyant sur le compte rendu présenté verbalement par le président du Comité d'audit, le Conseil d'administration a indiqué que le Cadre conceptuel relatif à l'information financière et à l'audit des projets financés par le FIDA, approuvé en décembre 2017, était en place depuis maintenant deux ans et que son manuel d'accompagnement s'appliquait de façon obligatoire depuis 2019. Il a été rappelé qu'un examen était mené chaque année pour confirmer le caractère adéquat et applicable des principes énoncés dans le Cadre, mais qu'aucune révision substantielle n'était requise pour le moment.

**d) Exposé de la politique de placement du FIDA (EB 2019/128/R.38 + Add.1 + Add.2)****Résultats des délibérations:**

- Le Conseil d'administration a approuvé l'Exposé de la politique de placement du FIDA, publié sous la cote EB 2019/128/R.38, ainsi que les modifications figurant dans le document EB 2019/128/R.38/Add.2, et il a pris note des informations contenues dans le document EB 2019/128/R.38/Add.1 au sujet du Cadre de contrôle des placements du FIDA.

81. Ce point a été étudié conjointement avec les points 8 l) et m).
82. Le président du Comité d'audit a confirmé que le Comité avait examiné le document à sa cent cinquante-cinquième réunion et qu'il avait recommandé de le soumettre au Conseil d'administration pour approbation.
83. Dans une déclaration commune, les membres de la sous-Liste C1 ont exprimé leur satisfaction à l'égard du document, qui prend en compte les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance et mentionne la détermination du Fonds à respecter les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies.

84. Les membres ont demandé des éclaircissements sur la nécessité pour les gestionnaires de placements de fournir un historique de performance trimestriel. La direction a expliqué qu'il s'agissait d'une exigence mondialement reconnue en vertu des Normes internationales de présentation des performances.
85. En approuvant l'Exposé de la Politique de placement, les membres ont demandé à la direction d'indiquer quelles seraient les valeurs de référence utilisées pour mesurer la performance globale du portefeuille et la performance de référence, conformément à l'engagement, énoncé au paragraphe B de la section IV, de faire rapport chaque semestre au Conseil d'administration. La direction a confirmé que des cibles et des seuils seraient établis.

**e) Plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2020 (EB 2019/128/R.39)**

**Résultats des délibérations:**

- Le Conseil d'administration a examiné et entériné le plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2020, publié sous la cote EB 2019/128/R.39 et dûment modifié par son additif.
- Le Conseil d'administration s'est félicité de l'attention particulière accordée aux domaines de la gestion des risques et de la gestion des effectifs en 2020.

**f) Révision des Directives du FIDA pour la passation des marchés relatifs aux projets (EB 2019/128/R.40)**

**Résultats des délibérations:**

- Le Conseil d'administration a approuvé la version révisée des directives pour la passation des marchés relatifs aux projets.

86. Le Conseil d'administration a indiqué que le Comité d'audit avait examiné les Directives pour la passation des marchés relatifs aux projets pour confirmer qu'elles étaient conformes aux meilleures pratiques énoncées dans la Politique de gestion des risques institutionnels et qu'elles s'inscrivaient dans le droit fil de l'engagement pris au titre de FIDA11 en vue de l'application du plan d'action relatif aux décaissements.
87. Le Conseil d'administration s'est félicité de ce que les directives obligent les emprunteurs, les bénéficiaires, les prestataires et les fournisseurs à se conformer pleinement à la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption, à la Politique de prévention et de répression du harcèlement sexuel, et de l'exploitation et des atteintes sexuelles, ainsi qu'aux PESEC.
88. Le Conseil a salué les principes énoncés dans les directives, ainsi que les efforts menés par le FIDA pour recourir aux systèmes nationaux de passation des marchés, contribuer à leur renforcement et harmoniser les directives avec les pratiques internationales en matière de passation des marchés. Réitérant l'attachement du FIDA à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et au Programme d'action d'Accra, la direction a indiqué que les Conditions générales applicables au financement du développement agricole et les directives pour la passation des marchés relatifs aux projets encourageaient effectivement le FIDA à mettre à profit les systèmes nationaux.
89. Notant que le rapport annuel sur les activités du Bureau de l'audit et de la surveillance faisait état de lacunes persistantes dans les activités de passation des achats relatifs aux projets, le Conseil d'administration a exprimé l'espoir que les directives révisées contribueraient à résoudre ce problème.

90. Le Conseil d'administration a demandé, d'une part, à être informé des mesures prises pour améliorer les pratiques de passation des marchés et lutter contre la corruption, par exemple grâce à des missions d'audit sur place, et, d'autre part, à être avisé de toute modification apportée aux directives ou au manuel.
91. La direction a fait observer que l'amélioration des pratiques de passation des marchés et le renforcement des PESEC étaient des priorités absolues. À ce titre, un programme de formation, de certification et de surveillance de la passation des marchés avait été lancé, des plans d'action régionaux en matière d'approvisionnement avaient été établis, une réforme des procédures d'achat était en cours, et le dispositif du FIDA en matière de passation des marchés relatifs aux projets était en cours de refonte.
92. S'agissant des marchés de fournitures et de travaux, les États de la Liste C ont demandé si le FIDA pouvait appliquer une marge de préférence raisonnable visant les articles nationaux, compte tenu du nombre limité de sources d'approvisionnement dans les pays à faible revenu. Ils ont également souligné la nécessité de revoir le statut juridique national des institutions intermédiaires lorsque les organisations de la société civile servaient d'intermédiaires.
93. Répondant à une question sur les outils employés pour gérer les risques liés aux activités de passation des marchés relatifs aux projets, le Conseil d'administration a noté que la direction avait adopté une approche fondée sur les risques pour gérer les opérations d'achat et qu'elle menait désormais des évaluations de risques sur mesure et adaptées aux projets et aux pays.
94. La direction garantirait la conformité de façon continue grâce à des missions de supervision régulières.
95. La direction a précisé que les directives révisées s'appliqueraient aux nouveaux projets, et non rétroactivement aux projets en cours.

**g) Politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (EB 2019/128/R.41)**

**Résultats des délibérations:**

- Le Conseil d'administration a accueilli très favorablement et approuvé la Politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, publiée sous la cote EB 2019/128/R.41, qui serait révisée pour intégrer les modifications figurant dans son additif.
- La direction fournira des informations actualisées au Comité d'audit et au Conseil d'administration une fois que le groupe de travail interne aura mis au point les procédures d'application de la politique. Elle veillera à ce que la politique et les procédures soient soumises à l'examen du commissaire aux comptes et à ce que les résultats de cet examen soient inclus dans la prochaine version.
- Les Conditions générales applicables au financement du développement agricole seraient révisées à la lumière de la politique. De plus, des modèles seraient mis au point, notamment en vue des projets qui seraient menés en collaboration avec le secteur privé.

96. Les réponses de la direction aux questions posées sur ce point sont résumées ci-dessous.
97. La direction a indiqué qu'elle mettait actuellement en œuvre un dispositif global afin de filtrer les entités en fonction des listes de sanctions, conformément aux procédures établies, et d'effectuer des évaluations relatives au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme. Ce dispositif serait utilisé par des spécialistes au siège. Les membres du personnel en poste au siège et sur le terrain



devraient pouvoir utiliser le dispositif de présélection et, au besoin, consulter le groupe d'experts au siège.

98. La politique serait révisée en fonction des décisions prises sur la gestion du risque institutionnel et de la structure établie à des fins d'harmonisation. Ces questions seraient examinées par les comités de gestion des risques concernés.
99. Certains membres ont indiqué que la politique devrait également s'appliquer au personnel du FIDA. La direction a expliqué que les politiques de ressources humaines et le Code de conduite prévoyaient déjà des mécanismes visant à couvrir de tels risques.
100. La direction a informé le Conseil qu'une formation sur la politique serait dispensée par l'intermédiaire de l'Académie des opérations. Elle a indiqué qu'elle avait engagé, par l'intermédiaire du Chartered Institute of Public Finance and Accountancy, un expert de l'International Risk Management Institute et qu'elle ferait également appel au savoir-faire des IFI. Elle prévoyait ainsi de former plus de 100 membres du personnel au cours du premier semestre 2020.
101. En réponse aux préoccupations soulevées par un membre au sujet des moyens de déterminer si une entité donnée finance ou non le terrorisme, la direction a expliqué que le FIDA se doterait prochainement d'un dispositif relié aux bases de données répertoriant les meilleures pratiques internationales en matière de suivi des risques de financement du terrorisme et de vérification des bénéficiaires effectifs, et que le Fonds échangerait des informations avec d'autres IFI. Ainsi, le FIDA prendrait les décisions les mieux avisées et, en cas de doute, n'effectuerait aucun paiement.
102. La direction a indiqué qu'elle comptait mettre au point un tableau de bord trimestriel à des fins de surveillance interne. Ce tableau de bord serait communiqué au comité de gestion des risques compétent.

#### **h) Prêt souverain du Canada (EB 2019/128/R.42)**

##### **Résultats des délibérations:**

- Le Conseil d'administration a approuvé la proposition relative à la conclusion d'un accord d'emprunt juridiquement non contraignant entre la direction du FIDA et le Ministère des affaires étrangères, du commerce et du développement du Canada, sous réserve de l'affectation des crédits nécessaires par le Parlement, concernant l'octroi d'un montant maximal de 150 millions de CAD, libellé en dollars des États-Unis, viable sur le plan financier, et conforme aux paramètres établis dans le Cadre d'emprunt souverain et détaillés dans le document EB 2019/128/R.42 et son rectificatif.

103. Le Conseil d'administration a accueilli favorablement le prêt consenti par le Canada, dont les modalités avaient été examinés par le Comité d'audit. Il a ainsi noté que les fonds seraient utilisés pour octroyer des prêts à des conditions favorables (aussi appelés prêts concessionnels) aux États membres, à l'appui d'activités axées sur la question climatique et de projets porteurs de transformation sur le plan du genre, afin de contribuer à la mission du FIDA et aux objectifs de développement énoncés à l'article 2 de l'Accord portant création du FIDA.
104. Les représentants ont remercié le Canada d'avoir accordé ce prêt à l'appui du programme de prêts et dons du FIDA et d'en avoir renégocié et amélioré les modalités dans l'intérêt des emprunteurs. Il a été noté que ces travaux confirmaient l'importance pour le FIDA de disposer d'un ensemble varié de dispositifs et d'options d'emprunt.

**i) Politique d'adéquation des fonds propres (EB 2019/128/R.43)**

**Résultats des délibérations:**

- Le Conseil d'administration a approuvé la Politique d'adéquation des fonds propres, publiée sous la cote EB 2019/128/R.43. Il a été rappelé que la direction serait chargée d'évaluer et de surveiller les différentes mesures et limites prévues dans la politique sur une période d'observation de 6 à 12 mois, et ferait rapport à cet égard au Conseil d'administration.

105. Le Conseil d'administration a noté que la nécessité pour le FIDA de se doter d'une Politique d'adéquation des fonds propres avait été soulignée dans plusieurs récents rapports indépendants sur la gestion financière et qu'elle s'inscrivait dans une optique axée non plus uniquement sur la gestion des liquidités, mais aussi sur la gestion de la solvabilité.
106. La politique a été examinée par le Conseil d'administration en septembre et par le Comité d'audit en novembre. Les commentaires reçus lors de ces réunions ont été pris en compte dans la version actuelle du document.
107. Les représentants ont accueilli favorablement la politique et indiqué qu'elle constituait une condition nécessaire à l'attribution d'une note de crédit et à la viabilité financière à long terme du FIDA. Elle permettait également au FIDA de se conformer aux pratiques suivies par d'autres IFI. Les représentants ont noté avec satisfaction l'application de pratiques exemplaires lors de la rédaction du document.
108. Des précisions ont été demandées sur les tests de résistance, le calendrier et les plafonds de levier financier.
109. Au sujet des tests de résistance, la direction a précisé que le Conseil d'administration serait informé des résultats des tests de résistance, ajoutant qu'il serait également très utile de solliciter une évaluation indépendante auprès du conseiller du Comité d'audit, voire de faire valider le modèle par la Banque mondiale.
110. Sur la question du calendrier, la direction a indiqué qu'elle devrait être en mesure de communiquer, d'ici la première session de la Consultation sur FIDA12, quelques chiffres sur les différents scénarios prévus ainsi que le volume prévu de fonds propres mobilisés. La question des fonds propres ferait l'objet d'une discussion approfondie lors de la session du Conseil d'administration en avril 2020. Une fois les chiffres établis, des comptes rendus seraient communiqués tout au long de 2020 et 2021, et ce, jusqu'au début de FIDA12 en 2022, date à partir de laquelle les fonds propres seraient mobilisés.
111. Au sujet des plafonds de levier financier, la direction a expliqué que la Politique d'adéquation des fonds propres pourrait influencer sur le ratio de levier du FIDA, dans la mesure où elle préciserait quels fonds non issus des contributions au titre de la reconstitution des ressources pourraient être inscrits au bilan. Le FIDA a plafonné son ratio de levier à 50%, en fonction du volume de ses fonds propres actuels et prévus; toutefois, à titre d'exemple, l'Association internationale de développement prévoyait un ratio de levier de 70 à 75%.

**j) Réforme du Cadre pour la soutenabilité de la dette (EB 2019/128/R.44)****Résultats des délibérations:**

- Le Conseil d'administration a examiné et approuvé la réforme du CSD, présentée dans le document EB 2019/128/R.44.
- Il a également approuvé la transmission au Conseil des gouverneurs du projet de résolution figurant à l'annexe IV du document, ainsi que la recommandation tendant à ce que le Conseil des gouverneurs adopte ce projet de résolution à sa quarante-troisième session.

112. Les représentants ont salué la réforme du CSD et souligné sa grande pertinence pour le développement futur du FIDA et la pérennité de son modèle opérationnel. Le président du Comité d'audit a rappelé que la réforme visait à optimiser le recours à l'aide publique au développement, dans le respect de l'architecture internationale en faveur de la gestion du surendettement. Elle permettait également d'articuler de façon plus prévisible le soutien apporté par les États membres à des pays pauvres et endettés et la capacité de financement du FIDA.
113. Dans une déclaration commune, les membres de la Liste A ont remercié la direction d'avoir mis en œuvre une démarche de concertation pour traiter la question du CSD et ils ont souligné les risques auxquels s'exposait le FIDA en cas de non-compensation des sommes flux non recouverts. Ils ont affirmé leur soutien aux principes et aux axes de la réforme, notamment à la création d'un prêt extrêmement concessionnel (c'est-à-dire assorti de conditions extrêmement favorables). Ils ont toutefois noté que le niveau de base de la reconstitution des ressources ne devrait pas préjuger de la portée des futures contributions. Dans la perspective de la prochaine Consultation sur FIDA12, les États de la Liste A ont demandé qu'un ensemble de scénarios soit présenté et que plusieurs options de financement soient définies en vue de l'octroi de dons aux pays surendettés, avec indication du volume correspondant du programme de prêts et dons.
114. Dans une déclaration commune, les États de la sous-Liste C1 ont remercié la direction de s'être efforcée de réformer le CSD et ils se sont dits satisfaits de la réforme. Ils ont jugé la proposition équilibrée et bien formulée, et ils ont notamment salué l'idée de proposer un prêt extrêmement concessionnel aux pays classés "jaunes", qui ne pourraient donc plus bénéficier de dons.
115. Les représentants ont posé des questions sur l'octroi des dons, l'impact de la réforme sur le système d'allocation et les nouveaux instruments proposés. La direction a précisé qu'une fois les coûts opérationnels déduits, le financement pourrait se faire de trois manières: par des dons au titre du CSD, par des dons ordinaires et par l'octroi de nouveaux prêts. Elle a également confirmé que le système d'allocation et d'autres améliorations devraient faire l'objet de discussions plus approfondies dans le cadre de la Consultation sur FIDA12. La Politique du FIDA en matière de dons était actuellement en cours de révision afin de focaliser les ressources du programme de dons ordinaires sur des domaines d'intérêt stratégiques. La direction a indiqué que le FIDA continuerait de suivre la classification des pays établie par la Banque mondiale et le FMI. Des précisions ont également été fournies relativement à l'Initiative d'allégement de la dette multilatérale et à la concessionnalité.
116. Dans l'ensemble, les représentants ont souligné la solidité des principes enchâssés dans la réforme et ont dit attendre avec intérêt de pouvoir discuter des scénarios lors de la Consultation sur FIDA12.

**k) Proposition relative à la notation de crédit du FIDA (EB 2019/128/R.45)****Résultats des délibérations:**

- Le Conseil d'administration a approuvé le lancement d'une évaluation officielle en vue de l'obtention d'une note de crédit pour le FIDA, conformément au document EB 2019/128/R.45. Il a été rappelé que, lorsque cette note de crédit aurait été établie, le Conseil et la direction auraient la possibilité de la rendre publique.
- La direction rendrait régulièrement compte de l'avancement de la procédure et ferait part des résultats de l'évaluation officielle, lesquels seraient disponibles dans le courant de 2020, tout en tenant compte de la nécessité d'assurer la plus stricte confidentialité. Les réunions, informelles ou non, sur cette question se tiendraient à huis clos.

117. Tout en saluant la proposition que le FIDA entreprenne une procédure officielle de notation de crédit dans le but de diversifier ses sources de financement, les représentants ont demandé de plus amples détails sur le calendrier et la question de la confidentialité. Les représentants ont également exhorté la direction à ne pas précipiter la mise en œuvre des politiques liées à la notation de crédit, ni à réaliser à la hâte la procédure de notation de crédit.
118. La direction a précisé qu'elle avait déjà entamé des discussions informelles préliminaires avec les agences de notation et que, sur approbation du Conseil d'administration, la procédure officielle débiterait et se déroulerait en 2020. Au sujet de la question de la confidentialité, la direction a expliqué qu'une communication continue avec le Conseil d'administration serait d'une très haute importance à cet égard. Elle a souligné, par ailleurs, que la confidentialité était un élément essentiel et caractéristique de ce type de procédure. Ainsi, pour assurer la protection du FIDA et de toutes les agences concernées, les informations sensibles au sujet de la procédure seraient uniquement communiquées en cas de besoin et soumises à des exigences de confidentialité, le cas échéant.

**l) Principes relatifs au cadre de gestion actif-passif du FIDA (EB 2019/128/R.46)****Résultats des délibérations:**

- Le Conseil d'administration a examiné le cadre de gestion actif-passif, publié sous la cote EB 2019/128/R.46.

119. Ce point a été étudié conjointement avec les points 8 d) et m).
120. Le président du Comité d'audit (Italie) a confirmé que le Comité avait examiné le document à sa cent cinquante-cinquième réunion.
121. Un représentant a demandé à la direction si le FIDA était en mesure d'assurer la convergence des taux d'intérêt des actifs et des passifs. Le Conseil a également souhaité en savoir plus sur les hypothèses du FIDA concernant l'évolution des taux d'intérêt à moyen et long terme et les incidences possibles sur les emprunts.
122. La direction a répondu que le FIDA effectuerait une gestion plus précise de son actif pour éviter toute perte de capitaux propres en raison d'un écart entre les taux d'intérêt. Le FIDA surveillerait les asymétries potentielles liées à l'emprunt et fixerait des plafonds et des cibles en matière d'emprunt.

**m) Nouvelle Politique en matière de liquidités du FIDA: principes et lignes directrices (EB 2019/128/R.47)**

**Résultats des délibérations:**

- Le Conseil d'administration a examiné le document intitulé "Nouvelle Politique en matière de liquidités du FIDA: principes et lignes directrices", publié sous la cote EB 2019/128/R.47.

123. Ce point a été étudié conjointement avec les points 8 d) et l).
124. Le président du Comité d'audit a confirmé que le Comité avait examiné le document à sa cent cinquante-cinquième réunion.
125. Les membres ont salué la politique, qui permettait d'aligner le FIDA sur les meilleures pratiques des autres IFI, à savoir le raccourcissement de la période de mesure de la liquidité et la prise en compte des flux de trésorerie nets pour déterminer les besoins en liquidité. Il a été noté que la politique permettrait au FIDA d'honorer ses obligations sans avoir à demander des encaissements supplémentaires, même en situation de crise.
126. Dans une déclaration commune, les membres de la sous-liste C1 ont reconnu l'importance de prévoir des plans d'urgence. À cet égard, ils ont demandé à la direction d'évaluer plus avant les seuils actuels de gestion des liquidités: i) un seuil de trésorerie positif de flux de trésorerie à très court terme (30 à 60 jours); ii) un niveau minimum de liquidité prudentiel sur un horizon de 15 à 24 mois; iii) un seuil de liquidité cible sur un horizon de 24 à 36 mois.
127. En réponse à une question posée au sujet du calendrier, la direction a informé le Conseil d'administration que la nouvelle Politique d'adéquation des fonds propres, qui figurait également à l'ordre du jour de cette session pour approbation, devait faire l'objet d'un suivi et d'un compte rendu en 2020. Cela laisserait le temps nécessaire pour traiter d'autres questions et modifications en cas de besoin.
128. La direction a informé le Conseil que le FIDA avait commencé à mener des simulations et à établir des projections en vue de la prochaine Consultation sur FIDA12. Les simulations et les prévisions reposaient sur l'hypothèse selon laquelle la Politique d'adéquation des fonds propres serait approuvée par le Conseil d'administration.

**Point 9 de l'ordre du jour – Questions relatives à la gouvernance**

**a) Dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration prévues en 2021 (EB 2019/128/R.48)**

**Résultats des délibérations:**

Le Conseil d'administration a approuvé les dates de ses sessions pour 2021:

Cent trente-deuxième session	Du lundi 19 au mercredi 21 avril 2021*
Cent trente-troisième session	Du mardi 14 au jeudi 16 septembre 2021
Cent trente-quatrième session	Du mardi 14 au jeudi 16 décembre 2021

\* Cela permettrait d'organiser les septièmes journées de réflexion du Conseil d'administration du mercredi 21 avril dans l'après-midi au vendredi 23 avril.

**b) Établissement de la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (EB 2019/128/R.49)**

129. Le Conseil d'administration a examiné la résolution annexée au document EB 2019/128/R.49, révisée conformément à son additif, et a approuvé sa soumission avec le projet de résolution à la quarante-troisième session du Conseil des gouverneurs.

**c) Établissement du Comité des émoluments (EB 2019/128/R.50)**

130. Le Conseil d'administration a approuvé la soumission du projet de résolution figurant dans le document EB 2019/128/R.50 visant à rétablir le Comité des émoluments au Conseil des gouverneurs à sa quarante-troisième session.

**d) Informations actualisées sur la proposition visant à instaurer un système automatisé d'attribution des voix au FIDA (EB 2019/128/R.56)**

**Résultats des délibérations:**

- Le Conseil d'administration a examiné le document relatif aux informations actualisées sur la proposition visant à instaurer un système automatisé d'attribution des voix et a approuvé la présentation de la résolution y figurant en annexe à la quarante-troisième session du Conseil des gouverneurs pour adoption.

131. Le Conseil d'administration a constaté qu'aucune proposition n'avait été présentée suite à l'appel à propositions lancé en juillet 2019. D'après les informations communiquées par les fournisseurs, cela s'explique par les exigences complexes – en particulier celles liées au système de vote pondéré, qui nécessite de diviser les votes exprimés en sous-groupes pour garantir le secret du vote – et par l'absence d'économies d'échelle, car seules quelques machines seraient nécessaires. Même après une révision du mandat et le lancement d'un nouvel appel d'offres, un seul fournisseur avait soumis une offre, et celle-ci ne satisfaisait pas aux exigences minimales.
132. Pour remédier à ces problèmes, le Conseil d'administration a pris note de la proposition de la direction d'engager une procédure de passation de marchés négociée officielle, qui permettrait de dialoguer simultanément avec plusieurs fournisseurs à propos des exigences tout en respectant les principes fondamentaux de la passation de marchés, à savoir la concurrence, l'équité, la transparence et l'intégrité du processus de sélection.
133. Le Conseil d'administration a réitéré la nécessité de veiller à ce que toute solution alternative à celle prévue précédemment offre les mêmes garanties de secret, d'intégrité et de vérifiabilité des résultats.
134. Tout en soutenant cette autre stratégie de passation des marchés consistant en un processus négocié sur le marché, le Conseil d'administration a mis en garde contre la dépense de ressources importantes pour l'achat du système. À cet égard, le Conseil d'administration a souligné que le rapport coût-bénéfice devrait être un facteur clé pour décider d'utiliser un système automatisé d'attribution des voix, dans la mesure où le système ne serait utilisé qu'une fois tous les quatre ans. La direction a noté que la procédure négociée offrait une plus grande marge de manœuvre pour négocier les coûts, et qu'il n'y avait donc aucun risque d'augmentation des coûts.
135. Un membre a fait remarquer que le système automatisé permettrait d'économiser du temps et des ressources humaines par rapport au système de vote traditionnel actuel, et que ces économies pourraient être difficiles à quantifier en termes de coût.

136. La direction a convenu que l'analyse coût-bénéfice serait un paramètre clé dans la prise de décision finale. La direction a rappelé que les grands principes pour le choix de la solution demeuraient le secret, l'intégrité et la vérifiabilité.

## **Point 10 de l'ordre du jour – Rapport de situation**

- a) Mise à jour de l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel, et de l'exploitation et des atteintes sexuelles (EB 2019/128/R.51)**

### **Résultats des délibérations:**

- Le Conseil d'administration a pris note de la mise à jour de l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel, de l'exploitation et des atteintes sexuelles, telle qu'elle figure dans le document EB 2019/128/R.51.

137. Les membres ont salué l'engagement du FIDA à prévenir et réprimer le harcèlement sexuel, ainsi que l'exploitation et les atteintes sexuelles. Les membres de la Liste A ont demandé au FIDA de suivre l'approche du PAM, qui comprend un examen plus complet effectué par une tierce partie indépendante.
138. Les membres de la Liste A ont demandé au FIDA, en plus de faire rapport aux réunions du Comité d'audit et aux sessions du Conseil d'administration, d'informer les États membres de toute allégation crédible connue de pratique illégale et/ou d'exploitation et d'atteintes sexuelles et de harcèlement sexuel lorsqu'il considère que ces allégations pourraient avoir un impact significatif sur le partenariat entre le FIDA et ses États membres.
139. La direction a fourni quelques informations supplémentaires sur l'enquête prévue. Une enquête avait été menée en novembre 2018. Elle comprenait pour la première fois des questions sur l'exploitation et les atteintes sexuelles et le harcèlement sexuel. La deuxième enquête sera diffusée à la mi-décembre et comprendra les mêmes questions que celles posées en 2018 – à des fins de suivi et d'analyse des tendances – ainsi que certaines questions reprises de l'enquête du PAM sur l'abus d'autorité et toutes les formes de harcèlement et de discrimination, notamment l'exploitation et les atteintes sexuelles et le harcèlement sexuel. Cette enquête sera également soumise aux consultants et aux stagiaires ainsi qu'au personnel du FIDA et sera réalisée par un prestataire de services indépendant. Les résultats seront pris en compte dans l'élaboration du plan d'action 2020-2021 relatif à l'exploitation et aux atteintes sexuelles et au harcèlement sexuel, et une attention particulière sera accordée à la mise en place d'un environnement sûr offrant le soutien et la confidentialité nécessaires pour permettre aux victimes et aux personnes concernées de se manifester.
140. La direction a rassuré les membres sur le fait que des programmes de formation et des cours de remise à niveau étaient dispensés. Le programme destiné aux référents sur les questions d'exploitation et d'atteintes sexuelles progresse bien. À ce jour, 20 membres du personnel ont été formés et, dans les mois à venir, une plateforme confidentielle spécifique sera mise en place pour permettre aux référents sur les questions d'exploitation et d'atteintes sexuelles de dialoguer entre eux et avec le Bureau de la déontologie pour échanger des savoirs et des bonnes pratiques. Des travaux étaient également en cours pour mettre en place des présentations sur les questions de harcèlement sexuel et d'exploitation et d'atteintes sexuelles lors d'ateliers de démarrage de projets.
141. En réponse à une question sur les PESEC, la direction a expliqué que les procédures relatives aux PESEC étaient en cours d'examen, mais que les projets étaient néanmoins examinés avec soin à l'étape de la conception de manière à

analyser les risques potentiels liés au harcèlement sexuel et à l'exploitation et aux atteintes sexuelles, et que les équipes de projet avaient été informées des zones à haut risque. De nouvelles lignes directrices introduiront des mesures d'atténuation pour faire face à ces risques, notamment des canaux de notification confidentiels.

**b) Rapport issu de la consultation du Conseil d'administration concernant le Rapport de situation sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome (EB 2019/128/R.52)**

**Résultats des délibérations:**

- Le Conseil d'administration a pris note de la synthèse de la consultation tenue le 15 novembre et des résultats des délibérations du Conseil d'administration du PAM en novembre et du Conseil de la FAO en décembre, qui sont résumés dans l'additif au document EB 2019/128/R.52.
- Dans l'esprit des décisions prises par le Conseil de la FAO et le Conseil d'administration du PAM, le Conseil d'administration du FIDA a approuvé les recommandations contenues dans l'additif.

142. Dans une déclaration commune, les membres de la Liste A ont salué les informations communiquées à propos de la collaboration sur les priorités transversales, notamment la gestion intelligente en matière de climat et d'environnement, et les efforts supplémentaires visant à accroître l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes conformément au Programme 2030. Les membres de la Liste A ont également salué l'évaluation conjointe sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome prévue en 2020 et attendent une réponse commune de ces organismes à propos des recommandations.
143. Les membres de la Liste A ont demandé à la direction de suivre de près les travaux du Groupe des innovations institutionnelles et de mettre en œuvre ses recommandations dans la mesure du possible. En outre, les membres de la Liste A ont demandé que le FIDA signe la reconnaissance mutuelle des politiques et procédures qui avait déjà été signée par la FAO et le PAM.
144. Les membres de la Liste A attendaient un document plus détaillé sur la mise en œuvre de tous les aspects de la réforme du système de développement des Nations unies.
145. Si les membres de la Liste A ont reconnu le rôle actif des organismes ayant leur siège à Rome dans la préparation du Sommet mondial sur les systèmes alimentaires, sous la direction du Secrétaire général de l'ONU, les participants ont mis l'accent sur la nécessité pour les États Membres d'être, dès le départ, pleinement impliqués dans les préparatifs.
146. Un membre a demandé qu'un rapport de situation soit inclus en annexe pour présenter les différentes activités contenues dans le plan d'action des organismes ayant leur siège à Rome pour 2019 et 2020.
147. La direction a informé le Conseil d'administration que le FIDA avait collaboré avec les autres organismes ayant leur siège à Rome sur le plan d'action pour le Sahel et qu'elle fera le point à une date ultérieure.



## Point 11 de l'ordre du jour – Questions diverses

### a) Renouvellement de l'accord relatif à l'hébergement du secrétariat de la Coalition internationale pour l'accès à la terre (EB 2019/128/R.53)

#### Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a approuvé la signature du renouvellement de l'accord relatif à l'hébergement du secrétariat de la Coalition internationale pour l'accès à la terre au FIDA, lequel, entre autres choses, prolonge la validité de l'accord jusqu'en 2030.
- Compte tenu des objections soulevées par certains membres concernant la proposition de délégation de pouvoir au Président pour approuver les futurs renouvellements de l'accord, la phrase faisant référence à la délégation de pouvoir sera supprimée de l'encadré d'approbation dans le document EB 2019/128/R.53.

### b) Proposition relative au lieu de réunion de la quarante-quatrième session du Conseil des gouverneurs

148. Le représentant de l'État du Koweït a informé le Conseil d'administration que son gouvernement avait donné son accord initial pour examiner la possibilité d'accueillir la quarante-quatrième session du Conseil des gouverneurs en février 2021. La publication de la communication officielle sur cette question avait été retardée en raison de la démission du gouvernement en novembre. Le Gouvernement du Koweït demandera à la direction du FIDA de convoquer une session spéciale du Conseil d'administration pour discuter de cette question une fois que la communication officielle aura été publiée. Le représentant a expliqué que l'État du Koweït prendra en charge les frais de voyage et d'hébergement du personnel et des membres du Conseil d'administration du FIDA, ainsi que les frais logistiques et administratifs.
149. Le représentant a également informé le Conseil d'administration que son gouvernement envisageait d'accueillir la session d'octobre de la Consultation sur FIDA12; néanmoins, le gouvernement n'avait pas encore pris de décision à ce sujet.
150. Le représentant de l'Inde a rappelé au Conseil d'administration la proposition antérieure de son gouvernement d'accueillir la session 2020 ou une future session du Conseil des gouverneurs, et a demandé que le Conseil d'administration examine d'abord cette proposition. Le Président a indiqué que le Conseil d'administration n'avait pas rejeté cette proposition mais a rappelé le souci d'assurer une participation de haut niveau des États membres à la première session de la Consultation sur FIDA12, qui se tiendra immédiatement après la session du Conseil des gouverneurs en février 2020. Le Président a également informé le Conseil d'administration de sa conversation avec le Gouverneur pour l'Inde, expliquant que la préférence serait d'accueillir la session à New Delhi après la présidence indienne du G20 en 2022.

### c) Participation d'observateurs sans droit de parole aux sessions du Conseil d'administration

151. Un membre a pris la parole et a suggéré d'étendre la participation des observateurs sans droit de parole aux sessions du Conseil d'administration afin de permettre une plus grande interaction entre les États membres, en particulier lors des discussions sur les propositions de projets/programmes. Le Conseil d'administration a accepté de déléguer cette question aux Coordonnateurs et amis.

## **Clôture de la session**

152. Le Président a remercié le Conseil d'administration pour l'année très productive qu'a été 2019 et pour l'approbation historique du mécanisme de réforme du CSD lors de la session. Le Président a fait ses adieux, par contumace, à l'ambassadrice Mme Maria Boldorini (Argentine), qui avait représenté son pays au Conseil d'administration, et l'a remerciée pour sa grande contribution aux travaux du FIDA. Le Président a également fait ses adieux à une collaboratrice de longue date du Bureau du Secrétaire, Mme Andreina Mauro, qui prendra sa retraite en 2020. Il l'a remerciée pour sa contribution aux travaux du FIDA dans ses différentes fonctions au fil des ans.
153. Le discours de clôture du Président a été publié dans le document EB 2019/128/INF.7.

## A. Résumé du rapport oral sur les conclusions des consultations sur les programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) et sur les évaluations des stratégies et des programmes de pays connexes

### CONSULTATION SUR LES COSOP – 15 novembre 2019 –

#### Salle Ovale

1. Une consultation sur les COSOP a eu lieu le 15 novembre 2019. Comme pour les deux sessions précédentes en 2019, le but était de permettre au FIDA et aux membres du Conseil d'administration d'avoir une conversation plus riche et plus approfondie qu'il n'est possible lors des réunions du Conseil d'administration, tout en ménageant plus de temps à d'autres questions stratégiques de haut niveau lors de ladite réunion.
2. La session de consultation a examiné cinq COSOP, tous pour des pays d'Afrique subsaharienne: Lesotho, République centrafricaine, Libéria, Ghana et Congo. Aujourd'hui, j'ai le plaisir de faire rapport au Conseil d'administration sur le déroulement des consultations sur les COSOP. Le résumé des consultations a été communiqué à tous les participants afin de recueillir leurs observations. Comme je l'ai mentionné au cours de la session, je regrette que nous n'ayons pas pu présenter le COSOP du Kenya à temps pour qu'il puisse être discuté lors des consultations; néanmoins, aujourd'hui, tous les membres du Conseil d'administration auront l'occasion d'en prendre connaissance.
3. La participation aux consultations a été importante: en effet, 12 membres du Conseil d'administration et trois autres participants étaient présents. Nous avons été particulièrement heureux d'écouter les représentants des gouvernements du Lesotho, de la République centrafricaine (par vidéoconférence), du Libéria et du Congo, chacun d'entre eux ayant été invité à faire part de ses réflexions à la fin de la discussion sur le COSOP pour son pays. Nous avons également reçu de la délégation des États-Unis des observations écrites sur les COSOP, qui ont été communiquées aux équipes des pays concernés.
4. Je pense que les membres qui se sont exprimés avaient généralement un avis positif à propos des COSOP. Les membres ont salué le fait que les COSOP soient pleinement alignés sur les politiques et stratégies nationales et que les processus de conception des COSOP reposent sur un véritable dialogue entre le FIDA et les gouvernements, et qu'ils aient également impliqué leurs autres partenaires de développement. Cela dit, au cours du débat, nous avons pris note du fait qu'un certain nombre de COSOP – Lesotho, Congo et Ghana en particulier – pouvaient encore être améliorés, et nous avons donc préparé des additifs aux COSOP pour mettre en évidence les questions pertinentes.
5. Avant d'aborder les différents COSOP, j'aimerais vous faire part de six questions qui ont été soulevées lors du débat dans différents contextes. Premièrement, la question du **ciblage**. Nous avons exprimé notre volonté commune de concentrer les ressources du FIDA sur les catégories les plus pauvres de la population rurale, sur les femmes et les jeunes des zones rurales, ainsi que sur les personnes handicapées. Deuxièmement, la question du **risque** a été soulevée dans différents contextes: politique, lié à la fragilité et au climat, et mise en œuvre; et nous avons présenté certaines des mesures envisagées pour atténuer et gérer les risques. Troisièmement, le **manque de présence** dans les pays a été reconnu comme une contrainte dans un certain nombre de pays, où le FIDA est représenté au niveau des centres sous-régionaux. Quatrièmement, **l'importance des partenariats** a

été soulignée, avec les gouvernements bien sûr, mais aussi avec d'autres organismes de développement, le secteur privé, les autres organismes ayant leur siège à Rome et la grande équipe de pays des Nations unies. Cinquièmement, le renforcement du **suivi-évaluation** a été considéré comme une priorité dans certains domaines, et l'importance de renforcer la capacité des institutions nationales à améliorer leurs systèmes de suivi a été soulignée. Enfin, nous avons évoqué les activités hors prêt du FIDA: en particulier **la concertation sur l'élaboration des politiques**, notamment l'incorporation des recommandations du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, et **la coopération Sud-Sud et triangulaire**. Nous avons reconnu que ces deux questions sont essentielles pour les COSOP.

6. Sans entrer dans les détails, permettez-moi de présenter brièvement certains des points de discussion spécifiques à chaque COSOP:
7. **COSOP du Lesotho:** les membres ont apprécié l'intégration des questions d'environnement et de changements climatiques, la promotion d'une approche orientée vers le marché et l'accent mis sur les partenariats. Il a été demandé à l'équipe de pays d'expliquer la stratégie de ciblage relative aux trois différentes catégories de producteurs ruraux au Lesotho, et de maintenir l'attention sur les ménages les plus pauvres, qui représentent près de 80% de la population rurale. De plus amples renseignements sur la façon dont le programme d'intégration sera promu ont également été demandés. Les changements de comportement dans l'utilisation des ressources naturelles ont été jugés absolument indispensables pour assurer la durabilité des interventions des projets, mais aussi comme élément qui nécessite un soutien à long terme. La mesure dans laquelle il existe un risque politique pour la mise en œuvre du COSOP a également été abordée. Un additif a été préparé pour répondre à ces observations et renforcer le COSOP dans son ensemble.
8. **COCOP de la République centrafricaine:** les participants ont salué l'accent mis sur la simplicité de la conception des projets, l'attention accordée aux groupes vulnérables et l'importance consacrée aux partenariats. Une grande partie du débat a porté sur la gestion des risques et sur les mesures prises par le FIDA à cet égard, notamment une supervision régulière, des ressources humaines dédiées, un soutien additionnel aux questions fiduciaires et les mesures visant à renforcer la participation des citoyens, tout en prenant également note du contexte sécuritaire que connaît le pays. Des informations ont également été fournies sur les spécificités de l'action du FIDA concernant la coopération Sud-Sud et triangulaire, et sur l'approche employée par le FIDA pour cibler les femmes et les jeunes ruraux dans le pays.
9. **COSOP du Libéria:** la stratégie de partenariat et l'intégration des quatre thèmes transversaux du FIDA ont été salués. Les questions cruciales soulevées ont été l'importance de prendre en compte les considérations sociales et environnementales dans la sélection des filières agricoles; la nécessité de mener un suivi-évaluation solides et de renforcer les capacités nationales de suivi-évaluation; la transparence et le respect de l'état de droit; la concertation sur les politiques, la valeur des recommandations du Comité de la sécurité alimentaire mondiale ayant été notée à ce sujet. Les examens trimestriels des résultats pour discuter des réalisations et des problèmes avec le gouvernement sont l'un des outils utilisés par le FIDA pour assurer un suivi étroit du programme de pays et apporter des solutions à un certain nombre de ces problèmes.
10. **COSOP du Ghana:** l'alignement étroit sur les priorités du gouvernement a été souligné. Les activités hors prêt proposées ont suscité un intérêt particulier et assurance a été reçue qu'elles seraient liées au programme d'investissement du FIDA. Les principales activités comprendront celles qui relèvent de l'un des volets de la coopération Sud-Sud et triangulaire, le soutien au renforcement des capacités

dans le cadre de l'unité d'exécution financée par des dons, et la direction du Groupe de travail du FIDA sur le secteur agricole. Un additif a été préparé pour mieux expliquer les intentions du FIDA concernant l'utilisation des produits agrochimiques dans le cadre de l'objectif stratégique 2 du COSOP ("renforcer la productivité grâce au développement de filières inclusives").

11. **COSOP du Congo:** le débat a porté en particulier sur le récent réengagement du FIDA au Congo après une longue période de suspension. Il a été expliqué que la levée de la suspension signifiait que de nombreuses activités devaient repartir de zéro et qu'une série de mesures sont en train d'être prises pour garantir que les raisons qui ont conduit à la suspension ne se reproduisent pas. Parmi ces mesures figurent notamment le suivi régulier des remboursements des prêts pour éviter les arriérés, le contrôle en temps réel de l'éligibilité des dépenses engagées, la garantie de la disponibilité des fonds de contrepartie, la gestion proactive des risques dans le cadre du processus de supervision, des fiches de notation par division actualisées tous les mois et le contrôle par des tiers. Des ressources humaines additionnelles dédiées au niveau du pays soutiendront également la mise en œuvre du COSOP. Un additif a été préparé pour fournir de plus amples renseignements sur les recommandations en matière de politiques émises par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale et sur l'engagement du FIDA dans le processus du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.
12. J'espère avoir abordé tous les points et que celles et ceux d'entre vous qui ont participé à la session de consultation conviendront qu'il s'agit d'un résumé fidèle des discussions. Je vous remercie.

## **B. Résumé des propositions de projet et de programme examinées par le Conseil d'administration**

### **CONSULTATION SUR LES PROPOSITIONS DE PROJET/PROGRAMME – 28 Novembre 2019 –**

#### **Salle Ovale**

#### **Introduction**

13. Le 28 novembre 2019, le Conseil d'administration a tenu une consultation sur les propositions de projet et de programme devant lui être soumises à sa cent vingt-huitième session. Le procès-verbal de la cent vingt-huitième session récapitule la teneur des débats des représentants au Conseil d'administration lors de cette consultation.

#### **Propositions de projet et de programme**

14. Les propositions suivantes ont été approuvées par le Conseil d'administration à sa cent vingt-huitième session; elles sont conformes au Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD). Les commentaires reflètent les réactions formulées par les membres pendant la consultation sur les propositions de projet et de programme tenue le 28 novembre et à la cent vingt-huitième session du Conseil d'administration le 11 décembre.

#### **Asie et Pacifique**

##### **Afghanistan: Projet de développement intégré des ressources en eau dans l'Arghandab (EB 2019/128/R.20)**

15. Le Conseil d'administration a approuvé un don de 40 millions d'USD au titre du CSD. Cofinancé par la Banque asiatique de développement (BASD), ce projet a un coût total de 395,93 millions d'USD. La BASD administrera les fonds provenant du don du FIDA et en supervisera l'utilisation. Elle finance d'importants travaux de génie civil, tandis que le FIDA finance des initiatives complémentaires de valorisation des systèmes d'irrigation. Les représentants ont constaté que le contexte était fragile et à haut risque, et ont approuvé le choix de travailler en partenariat avec la BASD; par ailleurs, ils ont demandé que le FIDA reste visible en tant que financeur et soit attentif aux risques. Ils ont également pris bonne note des efforts déployés pour que l'ensemble de la population locale, dont les femmes, bénéficie de la mise en œuvre du projet.

##### **Indonésie: Mise au point de systèmes agricoles intégrés dans les hautes terres (EB 2019/128/R.22)**

16. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 50 millions d'USD pour ce projet axé sur la diversification de la production de fruits et de légumes dans les hautes terres. Le projet cible 30 000 ménages composés de petits exploitants, d'exploitants marginalisés pratiquant une agriculture de subsistance, de femmes travaillant dans la transformation agricole et de jeunes. Les représentants ont salué l'accord de cofinancement conclu avec la Banque islamique de développement, qui avait permis de mobiliser 70 millions d'USD. Les représentants ont noté qu'il importait d'améliorer la gestion des ressources naturelles dans les hautes terres, se sont félicités de l'accent mis sur les questions climatiques dans le cadre du projet (l'action climatique représentant 83% du financement total apporté par le FIDA) et ont exhorté l'équipe de pays à veiller à ce que les activités soient dûment coordonnées et supervisées compte tenu du caractère décentralisé de l'exécution du projet.

**Pakistan: Projet d'appui aux moyens de subsistance dans les districts de Gwadar et Lasbela – Phase II (EB 2019/128/R.23)**

17. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 60 millions d'USD et un don du FIDA de 3 millions d'USD pour ce projet au Pakistan. Le projet vise le renforcement des moyens d'existence de 100 000 ménages des communautés côtières du Baloutchistan, la priorité étant accordée aux communautés d'artisans pêcheurs et aux filières connexes. Il s'inscrit dans le cadre du premier partenariat tripartite entre les organismes ayant leur siège à Rome au Pakistan: le FIDA mettra l'accent sur les investissements axés sur les filières productives, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) s'occupera davantage de la formation agricole et le Programme alimentaire mondial (PAM) axera son action sur la fourniture d'une aide nutritionnelle aux personnes extrêmement pauvres. Les représentants ont accueilli très favorablement cette proposition de projet et ont exhorté l'équipe de pays à collaborer étroitement avec les responsables d'autres initiatives de développement au Baloutchistan.

**Sri Lanka: Projet relatif à l'entrepreneuriat et à la résilience des petits exploitants agricoles (EB 2019/128/R.24)**

18. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 41,7 millions d'USD et un don de 1 million d'USD visant à réduire la pauvreté et la vulnérabilité de 40 000 ménages vivant dans la zone aride sri-lankaise, région du pays la plus vulnérable aux changements climatiques. La direction a précisé que la stratégie mise en œuvre, fondée sur un partenariat entre secteur public, secteur privé et producteurs, et axée sur les filières, s'appuyait sur la vaste expérience acquise à Sri Lanka et que le souci de la durabilité avait guidé la conception du projet. En conséquence, l'accent avait été mis sur la conservation des ressources en eau, l'établissement de filières climatorésilientes et la rationalité en matière de fonctionnement et d'entretien.

**Afrique orientale et australe**

**Malawi: Programme de transformation de l'agriculture par la diversification et l'entrepreneuriat (EB 2019/128/R.25)**

19. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 51,1 millions d'USD et un don de 18,9 millions d'USD au titre du CSD de la dette pour ce programme classé dans la catégorie des projets porteurs de transformation genre et axés sur la nutrition et les jeunes. Le programme appuiera une agriculture tenant compte des changements climatiques et mettra l'accent sur les filières commerciales. Il devrait toucher environ 300 000 ménages, dont 127 000 bénéficiaires directs. Les représentants ont posé plusieurs questions, souhaitant notamment savoir comment seraient organisées les diverses filières liées aux sept denrées de base concernées, et comment il serait tenu compte des risques politiques, économiques et macroéconomiques ainsi que du risque de surendettement du pays dans la stratégie d'atténuation des risques. Le directeur de pays a répondu à plusieurs questions pendant la réunion, et fournira d'autres réponses par écrit. Un additif au rapport du Président sera élaboré et diffusé.

**Mozambique: Programme de développement de filières agroalimentaires inclusives (EB 2019/128/R.26)**

20. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 8,4 millions d'USD et un don de 33,6 millions d'USD au titre du CSD pour un programme au Mozambique. Bénéficiant d'un financement dont 47% correspondent à l'action climatique, le programme appuiera l'amélioration de la production, l'établissement de liens avec le marché, la mise en place d'infrastructures de marché résilientes face aux aléas climatiques ainsi que le renforcement institutionnel et stratégique. Classé dans la catégorie des programmes axés sur les jeunes, le programme devrait avoir des retombées pour 180 500 ménages. Il comporte également une quatrième composante axée sur prévention des catastrophes, qui a été approuvée par les

représentants au Conseil d'administration. Le directeur de pays a précisé que cette composante n'était pas encore financée, mais qu'en cas de catastrophe naturelle des ressources seraient mises à disposition moyennant la réaffectation de moyens alloués aux diverses composantes.

**Ouganda: Projet national d'appui à la production d'oléagineux (EB 2019/128/R.27)**

21. Sous réserve de la conclusion de l'accord de financement, le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 99,6 millions d'USD destiné à accélérer la commercialisation des principales chaînes de valeur d'oléagineux en Ouganda. Classé dans la catégorie des projets porteurs de transformation genre et axés sur la nutrition et les jeunes, le projet devrait bénéficier directement à environ 120 000 ménages de petits exploitants et indirectement à 350 000 ménages. La directrice de pays a fourni de nouvelles assurances aux représentants au Conseil d'administration s'agissant de l'existence de garanties environnementales et sociales appropriées.

**Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe**

**Égypte: Transformation durable pour la résilience agricole en Haute-Égypte (EB 2019/128/R.29)**

22. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 63,23 millions d'USD et un don de 1,3 million d'USD pour un programme en Égypte concernant le renforcement des institutions, des entreprises et des marchés ruraux, et l'amélioration de la productivité et de la résilience des petits agriculteurs. Ce programme est classé dans la catégorie des projets porteurs de transformation genre et axés sur la nutrition et les jeunes. Il permettra de proposer des solutions numériques pour faire face à la pénurie de ressources en eau et aux vagues de chaleur, grâce à des systèmes d'alerte précoce, et de faciliter l'accès aux marchés en créant des plateformes numériques ciblant tout particulièrement la question de l'emploi des jeunes. Les représentants ont salué la qualité de la conception du programme. Ils l'ont aussi trouvé pertinent eu égard aux besoins des gouvernorats ciblés, les plus pauvres du pays, et souligné sa parfaite adéquation avec les plans de l'Égypte à l'horizon de 2030 et les stratégies y relatives. Les représentants ont également salué l'intérêt de l'unité de coordination des programmes à l'échelle nationale, dotée d'un personnel recruté par concours. Enfin, ils ont noté que le pôle sous-régional récemment ouvert au Caire avait déjà contribué à une présence de haut niveau du FIDA sur le territoire national, comme l'ont montré les accords de cofinancement et les partenariats conclus dans le cadre du Programme de transformation durable pour la résilience agricole en Haute-Égypte.

**Ouzbékistan: Projet de diversification et de modernisation de l'agriculture (EB 2019/128/R.30)**

23. Le Conseil d'administration a approuvé un financement additionnel sous la forme d'un prêt de 46,2 millions d'USD et d'un don de 0,8 million d'USD destinés à combler un déficit de financement du projet en cours d'exécution. Le projet initial avait été approuvé en décembre 2017. Le projet, d'un montant de 163 millions d'USD (dont un premier investissement du FIDA d'un montant de 46,5 millions d'USD), porte sur la viabilisation des systèmes de chaîne de valeur dans l'agriculture (horticulture, petits ruminants, apiculture et aquaculture) par l'appui aux petits producteurs agricoles et entreprises rurales dans les régions de Namangan, Fergana et Andijan.



## **Afrique de l'Ouest et du Centre**

### **Cameroun: Projet d'appui au développement des filières agricoles – Phase II (EB 2019/128/R.31)**

24. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 47 millions d'USD pour un projet visant à accroître les revenus et la résilience des paysans produisant du riz et des oignons. Suite à la réussite de la phase I et dans la droite ligne de la stratégie du Gouvernement, la phase II du projet sera axée sur la fourniture d'un appui à la production, à la structuration des filières, à la commercialisation et à l'accès à un régime alimentaire plus diversifié. Le projet est classé dans la catégorie des projets porteurs de transformation genre et axés sur la nutrition et les jeunes. Les représentants s'y sont dits favorables.

### **République démocratique du Congo: Programme d'appui au développement rural inclusif et résilient (EB 2019/128/R.32)**

25. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 26,64 millions d'USD et un don de 9,86 millions d'USD au titre du CSD pour ce programme. Le FIDA a fédéré divers cofinanceurs, faisant de cette initiative le plus important programme de développement agricole et rural financé par des deniers publics de l'histoire du pays. Le programme sera axé sur l'adoption d'une stratégie à la fois globale et ciblée visant à lutter contre les facteurs structurels de la pauvreté en République démocratique du Congo. Les représentants ont souscrit sans réserve à cette proposition de programme axé sur la nutrition et les jeunes.

### **Gambie: Projet "Des organisations résilientes en faveur d'une agriculture paysanne porteuse de transformation" (EB 2019/128/R.33)**

26. Dans ce pays en pleine transition politique, le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 4,25 millions d'USD et un don de 17,02 millions d'USD au titre du CSD visant à accroître la productivité agricole et à améliorer l'accès aux services agricoles, notamment pour les entreprises dirigées par des jeunes. Grâce aux cofinancements collectés, ce projet agricole, qui est doté d'un budget de 80 millions d'USD, sera le plus important jamais mené en Gambie. Particulièrement notable est la priorité accordée aux personnes handicapées, qui représentent 10% du groupe cible. Les représentants ont noté la qualité de la conception du projet et de la stratégie programmatique retenue, et ont posé des questions concernant le dispositif de gestion, les achats et la direction du groupe de travail technique par le FIDA. La direction a répondu aux questions pendant la réunion.

### **Guinée-Bissau: Projet de diversification agricole, marchés intégrés, nutrition et résilience climatique (EB 2019/128/R.34)**

27. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 11,8 millions d'USD et un don de 4,37 millions d'USD au titre du CSD, et mobilisera en outre 50 millions d'USD auprès de divers cofinanceurs dans le cadre du projet, qui vise à accroître les revenus et la diversité du régime alimentaire des ménages ruraux en Guinée-Bissau. Compte tenu du fait que près de 85% de la population dépendent de la production de noix de cajou, qui est leur principale source de revenus, le FIDA fera des investissements permettant d'introduire de nouvelles variétés de graines pour l'horticulture et de remettre des routes en état afin de faciliter l'accès aux marchés et à des aliments nutritifs. Une assistance sera prêtée aux microentreprises rurales, qui sont essentiellement créées par des coopératives de femmes et de jeunes, pour les aider à développer les exploitations familiales et les activités connexes. Les représentants ont largement souscrit à ce projet, dont ils ont noté le caractère novateur eu égard à l'attention accordée aux outils de participation citoyenne.

**Nigéria: mémorandum du Président: Programme de développement des filières (EB 2019/128/R.35)**

28. Le Programme de développement des filières au Nigéria peut être vu comme le programme phare du FIDA s'agissant de la participation du secteur privé, de l'emploi des jeunes et du potentiel de reproduction à plus grande échelle. Un prêt additionnel d'un montant de 50 millions d'USD sera alloué pour accroître la portée du programme, ce qui en fera le programme le plus important mené par le FIDA en Afrique de l'Ouest et du Centre. Le programme est classé dans la catégorie des projets porteurs de transformation genre et axés sur la nutrition et les jeunes, et le financement au titre de l'action climatique représente 27% de son coût total. Le travail mené par le FIDA dans le contexte fragile qui est celui du Nigéria a été salué par les représentants au Conseil d'administration, qui ont toutefois souligné que la présence et la visibilité du FIDA étaient relativement restreintes comparées au volume de ses investissements et à son impact en matière de développement. Plusieurs représentants ont dit souhaiter en apprendre plus sur ce programme.



Investing in rural people  
Investir dans les populations rurales  
Invertir en la población rural  
الاستثمار في السكان الريفيين

المنذوبون الذين حضروا الدورة الثامنة والعشرين بعد المائة للمجلس التنفيذي

**Delegations at the 128<sup>th</sup> session of the Executive Board**

**Délégations à la cent vingt-huitième session du Conseil d'administration**

**Delegaciones en el 128.º período de sesiones de la Junta Ejecutiva**

Executive Board – 128<sup>th</sup> Session  
Rome, 10-12 December 2019

**ALGERIA**

Ali TERRAK  
Chef de l'Inspection Générale  
des finances  
Ministère des finances  
Alger

**ANGOLA**

Maria de Fátima MONTEIRO JARDIM  
Ambassadeur  
Représentant permanent de  
la République d'Angola  
auprès du FIDA  
Rome

Carlos Alberto AMARAL  
Ministre Conseiller  
Représentant permanent adjoint  
de la République d'Angola  
auprès du FIDA  
Rome

Ângelo DO ROSÁRIO RAFAEL  
Conseiller  
Représentant permanent suppléant  
de la République d'Angola  
auprès du FIDA  
Rome

**ARGENTINA**

Nazareno Cruz MONTANI CAZABAT  
Secretario  
Representante Permanente Alterno  
de la República Argentina ante  
la FAO, el FIDA y el PMA  
Roma

**BELGIUM**

Frank CARRUET  
Ambassadeur  
Représentant permanent de la Belgique  
auprès du FIDA  
Rome

Virginie KNECHT  
Attachée  
Représentation permanente de  
la Belgique auprès des organisations  
spécialisées des Nations Unies à Rome  
Rome

**BRAZIL**

Eduardo ROLIM  
General Coordinator of Relations  
with International Organizations  
Secretariat of International Affairs  
Ministry of Economy  
Brasilia

Rodrigo ESTRELA DE CARVALHO  
Counsellor  
Alternate Permanent Representative  
of the Federative Republic of Brazil  
to IFAD  
Rome

**CAMEROON**

Médi MOUNGUI  
Deuxième Conseiller  
Représentant permanent adjoint  
de la République du Cameroun auprès  
du FIDA  
Rome

**CANADA**

Alexandra BUGAILISKIS  
Ambassador  
Permanent Representative of Canada  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

Gloria WISEMAN  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of Canada to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
in Rome  
Rome

Nicolas RENART  
Deputy Director  
Global Programs and Initiatives, Food  
Security Division  
Global Issues and Development Branch  
Ottawa

**CHINA**

LIU Weihua  
Deputy Director-General  
Department of International Economic  
and Financial Cooperation  
Beijing

CHEN Lijuan  
Senior Officer  
Department of International Economic  
and Financial Cooperation  
Beijing

HAN Jin  
Principal Staff Member  
Ministry of Finance  
Beijing

HAN Dongmei  
Second Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the People's Republic of China  
to the United Nations Agencies  
for Food and Agriculture in Rome  
Rome

LYU Yi  
Third Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the People's Republic of China  
to the United Nations Agencies  
for Food and Agriculture in Rome  
Rome

**DENMARK**

Jette MICHELSEN  
Minister Counsellor  
The Royal Danish Embassy  
Rome

Charlotte Raae TEODONIO  
Attaché  
The Royal Danish Embassy  
Rome

**DOMINICAN REPUBLIC**

Mario ARVELO CAAMAÑO  
Embajador  
Representante Permanente de la  
República Dominicana ante  
el FIDA  
Roma

**DOMINICAN REPUBLIC (cont'd)**

Julia VICIOSO VARELAS  
Ministra Consejera  
Representante Permanente Altern  
de la República Dominicana  
ante el FIDA  
Roma

Diana INFANTE QUIÑONES  
Consejera  
Representante Permanente Altern  
de la República Dominicana  
ante el FIDA  
Roma

Liudmila KUZMICHEVA  
Consejera  
Representante Permanente Altern  
de la República Dominicana  
ante el FIDA  
Roma

Patricia RODRÍGUEZ  
Consejera  
Representante Permanente Altern  
de la República Dominicana  
ante el FIDA  
Roma

María Cristina LAUREANO PEÑA  
Primera Secretaria  
Representante Permanente Altern  
de la República Dominicana  
ante el FIDA  
Roma

**EGYPT**

Mohammed BORHAN  
First Secretary  
Embassy of the Arab  
Republic of Egypt  
Rome

**FINLAND**

Satu LASSILA  
Minister Counsellor  
Permanent Representative  
of the Republic of Finland to the  
United Nations Food and Agriculture  
Agencies in Rome  
Rome

Max VON BONSDORFF  
Director  
Unit for Development Financing Institutions  
Department for Development Policy  
Ministry of Foreign Affairs  
Helsinki

**FINLAND (cont'd)**

Sanna LUOMANPERÄ  
Adviser  
Embassy of the  
Republic of Finland  
Rome

**FRANCE**

Delphine BORIONE  
Ambassadrice  
Représentante permanente  
de la République française auprès de  
l'OAA, PAM et FIDA  
Rome

Laura TORREBRUNO  
Conseiller économique  
Ambassade de France  
Rome

Jérôme AUDIN  
Conseiller  
Représentant permanent adjoint  
de la République française auprès  
de l'OAA, PAM et FIDA  
Rome

**GERMANY**

Annette SEIDEL  
Minister  
Alternate Permanent Representative of  
the Federal Republic of Germany to the  
International Organizations in Rome  
Rome

Tom KREUTEL  
Intern  
Permanent Representation  
of the Federal Republic of Germany  
to the UN Organizations in Rome  
Rome



Michelle BECKER  
Intern  
Permanent Representation of the  
Federal Republic of Germany to the  
International Organizations in Rome  
Rome

**GREECE**

Christina ARGIROPOULOU  
First Secretary  
Economic and Commercial Affairs  
Deputy Permanent Representative  
of the Hellenic Republic to IFAD  
Rome

Anna Maria KARANTZI  
Intern  
Embassy of the Hellenic  
Republic  
Rome

Nefeli-Aikaterini KANELLOU  
Intern  
Embassy of the Hellenic  
Republic  
Rome

**INDIA**

Bommakanti RAJENDER  
Minister (Agriculture)  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of India to IFAD  
Rome

**INDONESIA**

Jehezkiel Stephanus George LANTU  
Minister  
Deputy Permanent Representative  
of the Republic of Indonesia  
to IFAD  
Rome

Gustaf Daud SIRAIT  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Indonesia  
to IFAD  
Rome

Yonatri RILMANIA  
Officer  
Directorate of Development,  
Economy and Environment  
Ministry of Foreign Affairs  
Jakarta

### **INDONESIA (cont'd)**

Andreas Wisnu DEWANTO  
Officer  
Directorate of Development,  
Economy and Environment  
Ministry of Foreign Affairs  
Jakarta

### **ITALY**

Alessandro CASCINO  
Director  
Treasury Department  
International Financial Relations  
Ministry of Economy and Finance  
Rome

Paola PETTINARI  
Senior Adviser  
Multilateral Development Banks Office  
International Financial Relations Directorate  
Department of the Treasury  
Ministry of Economy and Finance  
Rome

Adriana APOLLONIO  
First Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of the Italian Republic to IFAD  
Rome

Uliana NAVARRA  
Attaché  
Alternate Permanent Representative  
of the Italian Republic to IFAD  
Rome

Simone ROMANO  
Intern  
Permanent Representation of  
the Italian Republic to the  
United Nations Agencies in Rome  
Rome

Alessandro PISAPIA  
Intern  
Unit for Strategies, Global Process  
and International Organizations,  
Directorate General for  
Development Cooperation  
Ministry of Foreign Affairs and  
International Cooperation  
Rome

**ITALY (cont'd)**

Giulia VENTURA  
Intern  
Directorate General for  
Development Cooperation  
Ministry of Foreign Affairs and  
International Cooperation  
Rome

**JAPAN**

Toru HISAZOME  
Minister Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of Japan to the United Nations Food  
and Agriculture Agencies in Rome  
Rome

Masayuki ODA  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of Japan to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies in Rome  
Rome

**KENYA**

Jackline YONGA  
Ambassador of the Republic  
of Kenya to Italy  
Rome

Teresa TUMWET  
Agricultural Attaché  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Kenya to  
the United Nations Food and  
Agriculture Agencies in Rome  
Rome

Boniface Nduva MWILU  
Minister  
Embassy of the Republic  
of Kenya  
Rome

**KUWAIT**

Yousef Ghazi AL-BADER  
Regional Manager for Central  
Asian and European Countries  
Operations Department  
Kuwait Fund for Arab  
Economic Development  
Kuwait City

**MEXICO**

Benito Santiago JIMÉNEZ SAUMA  
Primer Secretario  
Representante Permanente Alterno  
de los Estados Unidos Mexicanos  
ante el FIDA  
Roma

**NETHERLANDS**

Hans HOOGEVEEN  
Ambassador  
Permanent Representative of  
the Kingdom of the Netherlands to  
the United Nations Organizations  
for Food and Agriculture in Rome  
Rome

Eric HILBERINK  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of the Kingdom of the Netherlands  
to the United Nations Organizations  
for Food and Agriculture in Rome  
Rome

Mercè TORRUELLA Y MAZUREL  
IFAD Desk Officer  
Multilateral Institutions and  
Human Rights Department  
International Financial Institutions Division  
Ministry of Foreign Affairs  
The Hague

Lisa TEULINGS  
Intern  
Permanent Representation of  
the Kingdom of the Netherlands to  
the United Nations Organizations  
for Food and Agriculture

Naomi STERK  
Intern  
Permanent Representation of  
the Kingdom of the Netherlands to  
the United Nations Organizations  
for Food and Agriculture  
Rome

**NIGERIA**

Yaya O. OLANIRAN  
Minister  
Permanent Representative of the  
Federal Republic of Nigeria  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies in Rome  
Rome

**NORWAY**

Aslak BRUN  
Ambassador  
Permanent Representative of the  
Kingdom of Norway to IFAD  
Rome

Gunnvor BERGE  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative of  
the Kingdom of Norway to IFAD  
Rome

Hanna Devillers SCHANKE  
Senior Adviser  
Section for United Nations Policy  
Royal Norwegian Ministry  
of Foreign Affairs  
Oslo

Ida Morén STRØMSØ  
Intern  
Permanent Mission of Norway to the  
United Nations Agencies in Rome  
Rome

**PAKISTAN**

Shoaib Sarwar SANDHU  
Third Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the Islamic Republic of Pakistan  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies in Rome  
Rome

**QATAR**

Akeel HATOOR  
Adviser  
Embassy of the State  
of Qatar  
Rome

**REPUBLIC OF KOREA**

KANG Hyo Joo  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative of the  
Republic of Korea to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies in Rome  
Rome

**SAUDI ARABIA**

Mohammed Ahmed M. ALGHAMDI  
Minister Plenipotentiary  
Permanent Representative of the  
Kingdom of Saudi Arabia to FAO  
Rome

Salah bin AbdelRazaq AL KHODER  
Third Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the Kingdom of Saudi Arabia  
to FAO  
Rome

**SPAIN**

Rafael OSORIO DE REBELLÓN VILLAR  
Primer Secretario  
Embajada de España  
Roma

Beatriz SÁNCHEZ-MONCAYO  
Colaboradora  
Embajada de España  
Roma

Ana Garde TANCO  
Colaboradora  
Embajada de España  
Roma

## **SWEDEN**

Victoria JACOBSSON  
Counsellor  
Alternate Permanent Representative  
of Sweden to IFAD  
Rome

Clara AXBLAD  
Programme and Policy Officer  
Embassy of Sweden  
Rome

Lucas LINDFORS  
Programme and Policy Officer  
Embassy of Sweden  
Rome

## **SWITZERLAND**

Pio WENNUBST  
Ambassadeur  
Représentant permanent de la  
Confédération suisse auprès  
de la FAO, du FIDA et du PAM  
Rome

Tim KRÄNZLEIN  
Conseiller  
Représentant permanent adjoint  
de la Confédération suisse auprès  
de la FAO, du FIDA et du PAM  
Rome

Jacopo SCHÜRCH  
Assistant académique  
Représentation permanente de la  
Confédération suisse auprès de  
la FAO, du FIDA et du PAM  
Rome

## **UNITED ARAB EMIRATES**

Yousuf Mohammed BIN HAJAR  
Deputy Director  
International Financial Relations Department  
Ministry of Finance  
Abu Dhabi

**UNITED KINGDOM**

Marie-Therese SARCH  
Ambassador  
Permanent Representative of the  
United Kingdom of Great Britain and  
Northern Ireland to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies in Rome  
Rome

Elizabeth NASSKAU  
First Secretary  
Deputy Permanent Representative of  
the United Kingdom of Great Britain and  
Northern Ireland to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies in Rome  
Rome

**UNITED STATES**

Elizabeth LIEN  
Director  
Office of International Development Policy  
Department of the Treasury  
Washington, D.C.

Nirupama PRADHAN  
International Economist  
Office of International Development Policy  
Department of the Treasury  
Washington, D.C.

Sandrine GOFFARD  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the United States of America  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies in Rome  
Rome

**VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)**

Elías Rafael ELJURI ABRAHAM  
Embajador  
Representante Permanente de  
la República Bolivariana de Venezuela  
ante la FAO y demás Organismos  
de las Naciones Unidas en Roma  
Roma



Porfirio PESTANA DE BARROS  
Ministro Consejero  
Representante Permanente Alterno de la  
República Bolivariana de Venezuela  
ante la FAO y demás Organismos  
de las Naciones Unidas en Roma  
Roma

المراقبون

**OBSERVERS**  
**OBSERVATEURS**  
**OBSERVADORES**

**EUROPEAN UNION (EU)**

Renate HAHLN  
Ministre Conseillère  
Représentante permanente adjointe  
de l'Union européenne auprès  
du Saint-Siège, de l'Ordre de Malte  
et les organisations des Nations Unies  
à Rome  
Rome

Cara STAUSS  
Intern  
Délégation de la Union européenne auprès  
du Saint-Siège, de l'Ordre de Malte et  
les organisations des Nations Unies  
à Rome  
Rome

Giulia SOFFIANTINI  
Intern  
Délégation de la Union européenne auprès  
du Saint-Siège, de l'Ordre de Malte et  
les organisations des Nations Unies  
à Rome  
Rome

**FOOD AND AGRICULTURE  
ORGANIZATION (FAO)**

Angelica JACOME  
Senior Attaché de Cabinet  
Office of the Directeur de Cabinet  
Office of the Director-General  
Food and Agriculture Organization  
of the United Nations (FAO)  
Rome

Mathew KEIL  
Attaché de Cabinet  
Office of the Directeur de Cabinet  
Office of the Director-General  
Food and Agriculture Organization  
of the United Nations (FAO)  
Rome

Ilja BETLEM  
Conference, Council and  
Government Relations Branch  
Food and Agriculture Organization  
of the United Nations (FAO)  
Rome

**WORLD FOOD PROGRAMME (WFP)**

Stephanie HOCHSTETTER SKINNER-KLÉE  
Director  
Rome-based Agencies and Committee  
on World Food Security (CFS) Division  
World Food Programme (WFP)  
Rome

Lucie KANOVA  
External Partnership Officer  
Rome-based Agencies and Committee  
on World Food Security (CFS) Division  
World Food Programme (WFP)  
Rome

Neal PRONESTI  
External Partnership Consultant  
Rome-based Agencies and Committee  
on World Food Security (CFS) Division  
World Food Programme (WFP)  
Rome

المداولات الخاصة لبرامج الفرص الاستراتيجية القطرية  
**COSOP DELIBERATIONS<sup>1</sup>**  
**DÉLIBÉRATIONS RELATIVES AUX COSOP**  
**DELIBERACIONES SOBRE LOS COSOP**

**CONGO**

Marc MANKOUSSOU  
Conseiller  
Représentant  
permanent suppléant  
de la République du Congo  
auprès du FIDA  
Rome

Christelle Carine OLLANDET  
Attaché administrative  
Ambassade de la République  
du Congo  
Rome

**GHANA**

Evelyn Ofosu AMABLE  
Alternate Permanent  
Representative  
of the Republic of Ghana to  
IFAD  
Embassy of the Republic  
of Ghana  
Rome

Phyllis Martha Klorkor  
MENDS  
Minister Counsellor  
Alternate Permanent  
Representative  
of the Republic of Ghana to  
IFAD  
Rome

**LESOTHO**

Manthamane Dellop SELLO  
Counsellor  
Embassy of the Kingdom  
of Lesotho  
Rome

**LIBERIA**

Andrew W. KRONYANH  
Ambassador  
Permanent Representative  
of the Republic of Liberia  
to IFAD  
Rome

A. Haruna-Rashid  
KROMAH  
Second Secretary  
Deputy Permanent  
Representative  
of the Republic of Liberia  
Rome

---

<sup>1</sup> Pursuant to document EB 2002/77/R.12: Procedure for the Review of Country Strategic Opportunities Papers (COSOPS) by the Executive Board. Paragraph 15 (2) Process.

المراقبون الصامتون الذين تابعوا الدورة من قاعة الاستماع

**SILENT OBSERVERS IN THE SALLE D'ÉCOUTE<sup>2</sup>**  
**OBSERVATEURS SANS DROIT DE PAROLE DANS LA SALLE D'ÉCOUTE**  
**OBSERVADORES SIN DERECHO A INTERVENIR EN LA SALA DE ESCUCHA**

**BANGLADESH**

Manash MITRA  
Economic Counsellor  
Alternate Permanent Representative  
of the People's Republic of Bangladesh  
to IFAD  
Rome

**COSTA RICA**

Paula Andrea PERAZA AGUILAR  
Segunda Secretaria  
Representante Permanente Alternativa  
de Costa Rica ante la FAO,  
el FIDA y el PMA  
Roma

**CUBA**

Rebeca CUTIÉ CANCINO  
Consejera  
Representante Permanente Adjunta  
de la República de Cuba  
ante el FIDA  
Roma

**CYPRUS**

Marios GEORGIADIS  
Agricultural Attaché  
Deputy Permanent Representative  
of the Republic of Cyprus to the  
United Nations Food and Agriculture  
Agencies in Rome  
Rome

---

<sup>2</sup> Pursuant to document EB 2010/101/INF.4/Rev.1: Silent observers at Executive Board Proceedings. Paragraph 2 (b).

**DEMOCRATIC PEOPLE'S REPUBLIC OF KOREA**

KIM Chon Gil  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the Democratic People's Republic  
of Korea to IFAD  
Rome

JON Kyong Dok  
Third Secretary  
Alternate Permanent Representative of the  
Democratic People's Republic of Korea  
to the UN agencies in Rome  
Rome

**DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO**

Manyabe Esangela MOISE  
Representant Permanant Adjoint  
Ambassade de la République  
démocratique du Congo  
Rome

**EL SALVADOR**

Elisa Maricela Flores DÍAZ  
Asistente Administrativo  
Embajada de la República  
de El Salvador  
Roma

**HUNGARY**

Zoltán KÁLMÁN  
Minister Plenipotentiary  
Permanent Representative of Hungary  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies in Rome  
Rome

Loretta Tünde KÓSA  
Intern  
Office of the Permanent Representation  
of Hungary to the United Nations Food  
and Agriculture Agencies in Rome  
Embassy of Hungary  
Rome

## **ISRAEL**

Yael RUBINSTEIN  
Ambassador  
Permanent Representative of the  
State of Israel to IFAD  
Rome

Michal VAYA  
Alternate Permanent Representative  
of the State of Israel to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies in Rome  
Rome

## **LIBYA**

Ali Amin Ahmed ALI KAFU  
Ambassador  
Permanent Representative of the State  
of Libya to the United Nations Food  
and Agriculture Agencies in Rome  
Rome

Tarek F.M. Bek DARNA  
First Secretary  
Deputy Permanent Representative of the  
State of Libya to the United Nations Food  
and Agriculture Agencies in Rome  
Rome

## **MOROCCO**

Youssef BALLA  
Ambassadeur  
Représentant permanent  
du Royaume du Maroc  
auprès du FIDA  
Rome

Houda AYOUCHE  
Conseillère  
Représentant permanent adjoint  
du Royaume du Maroc auprès  
du FIDA  
Rome



**PERU**

Gustavo Eduardo Mostajo OCOLA  
Representante Permanente Alterno  
de la República del Perú ante los  
Organismos Internacionales con  
sede en Roma  
Roma

**ROMANIA**

Vlad MUSTACIOSU  
Conseiller  
Représentant permanent adjoint  
de la Roumanie auprès du FIDA  
Rome

**UGANDA**

Siragi WAKAABU  
Agriculture Attaché  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Uganda to IFAD  
Rome

**ZAMBIA**

Manako Chipumbu SIAKAKOLE  
First Secretary (Multilateral)  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Zambia to IFAD  
Rome

Kayoya MASUHWA  
First Secretary (Agriculture)  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Zambia to IFAD  
Rome

## Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa cent vingt-huitième session

<i>Numéro de document</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre</i>
EB 2019/128/R.1/Rev.1	2	Ordre du jour provisoire
EB 2019/128/R.1/Rev.1/Add.1/Rev.1	2	Programme de travail de la session
EB 2019/128/R.2	3	Le FIDA à la croisée des chemins
EB 2019/128/R.3+Add.1+Add.2	4 a)	Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2020, budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2020 et plan indicatif pour 2021-2022 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, et rapports de situation sur l'Initiative PPTTE et le SAFFP
EB 2019/128/R.4	4 a)	Rapport du Comité d'audit sur le programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2020, ainsi que sur le budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2020 et le plan indicatif pour 2021-2022 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
EB 2019/128/R.5	4 b) i)	Stratégie relative aux technologies de l'information et des communications au service du développement
EB 2019/128/R.6	4 b) ii)	Cadre de mise en œuvre d'approches porteuses de transformation pour les thèmes à transversaliser: environnement et changements climatiques, genre, nutrition et jeunes (version préliminaire)
EB 2019/128/R.7	4 c)	Activités économiques des personnes handicapées dans les zones rurales: nouvelles données factuelles et possibilités d'action du FIDA
EB 2019/128/R.8	5 a)	Amélioration du Cadre de gestion des risques du FIDA – mise à jour
EB 2019/127/R.9	5 b)	Tableau de bord des risques institutionnels
EB 2019/128/R.10	6 a)	Procès-verbal de la cent septième session du Comité de l'évaluation
EB 2019/128/R.11 + Add.1	6 b)	Projet de plan d'action pour la mise en œuvre des principales actions et recommandations issues de l'examen par les pairs de la fonction d'évaluation au FIDA
EB 2019/128/R.12	6 c)	République du Kenya Évaluation de la stratégie et du programme de pays
EB 2019/128/R.13	7 b)	Cadre des retours d'information opérationnels des parties prenantes: amélioration de la transparence, de la gouvernance et de la responsabilité
EB 2019/128/R.14	7 c) i) a)	<b>République centrafricaine:</b> Programme d'options stratégiques pour le pays 2020-2024
EB 2019/128/R.15 + Add.1	7 c) i) b)	<b>République du Congo:</b> Programme d'options stratégiques pour le pays 2019-2024
EB 2019/128/R.16	7 c) i) c)	<b>République du Ghana:</b> Programme d'options stratégiques pour le pays 2019-2024
EB 2019/128/R.17	7 c) i) d)	<b>République du Libéria:</b> Programme d'options stratégiques pour le pays 2020-2024
EB 2019/128/R.18 + Add.1	7 c) ii) b)	<b>Royaume du Lesotho:</b> Programme d'options stratégiques pour le pays 2020-2025

EB 2019/128/R.19 +Add.1	7 c) iii) a)	<b>République du Kenya:</b> Programme d'options stratégiques pour le pays 2020-2025
EB 2019/128/R.20	7 d) i) a)	<b>Afghanistan:</b> Projet de développement intégré des ressources en eau dans l'Arghandab
EB 2019/128/R.21	7 d) i) b)	<b>République de l'Inde:</b> Projet de développement des techniques agricoles pour les petits exploitants
EB 2019/128/R.22 + Add.1 + Sup.1 <sup>3</sup>	7 d) i) c)	<b>République d'Indonésie:</b> Mise au point de systèmes agricoles intégrés dans les hautes terres (UPLANDS)
EB 2019/128/R.24 + Add.1 + Sup.1 <sup>1</sup>	7 d) i) e)	<b>République socialiste démocratique de Sri Lanka:</b> Projet relatif à l'entrepreneuriat et à la résilience des petits exploitants agricoles
EB 2019/128/R.25 + Add.1 + Add.2+ Sup.1 <sup>1</sup>	7 d) ii) a)	<b>République du Malawi:</b> Programme de transformation de l'agriculture par la diversification et l'entrepreneuriat
EB 2019/128/R.26 + Add.1 + Sup.1 <sup>1</sup>	7 d) ii) b)	<b>République du Mozambique:</b> Programme de développement de filières agroalimentaires inclusives
EB 2019/128/R.27	7 d) ii) c)	<b>République de l'Ouganda:</b> Projet national d'appui à la production d'oléagineux
EB 2019/128/R.28	7 d) iii) a)	<b>Bosnie-Herzégovine:</b> Report de la date limite de signature de l'accord de financement relatif au Projet d'appui aux entreprises rurales et au développement agricole
EB 2019/128/R.29 + Add.1 + Sup.1 <sup>1</sup>	7 d) iii) b)	<b>République arabe d'Égypte:</b> Transformation durable pour la résilience agricole en Haute-Égypte
EB 2019/128/R.30 + Sup.1 <sup>1</sup>	7 d) (iii) c)	<b>République d'Ouzbékistan:</b> Projet de diversification et de modernisation de l'agriculture
EB 2019/128/R.31 + Add.1 + Sup.1 <sup>4</sup>	7 d) iv) a)	<b>République du Cameroun:</b> Projet d'appui au développement des filières agricoles – Phase II (PADFA II)
EB 2019/128/R.32 + Sup.1 <sup>2</sup>	7 d) iv) b)	<b>République démocratique:</b> du Congo Programme d'appui au développement rural inclusif et résilient
EB 2019/128/R.33	7 d) iv) c)	<b>République de Gambie:</b> Projet "Des organisations résilientes en faveur d'une agriculture paysanne porteuse de transformation"
EB 2019/128/R.34 + Add.1 + Sup.1 <sup>2</sup>	7 d) iv) d)	<b>République de Guinée-Bissau:</b> Projet relatif à la diversification de l'agriculture familiale, à l'intégration des marchés, à la nutrition et à la résilience face aux changements climatiques en Guinée-Bissau
EB 2019/128/R.35	7 d) iv) e)	Mémoire du Président - Proposition de financement additionnel en faveur de la <b>République fédérale du Nigéria</b> pour le Programme de développement des filières
EB 2019/128/R.58	5 a)	Mémoire du Président - Prorogation du délai pour la signature de l'accord de financement avec l'État du Pernambouc de la <b>République fédérative du Brésil</b> relatif au Projet de développement rural durable dans les territoires de Zona da Mata et d'Agreste de l'État du Pernambouc
EB 2019/128/R.36	8 a)	Rapport du président du Comité d'audit sur la cent cinquante-cinquième réunion
EB 2019/128/R.37	8 b)	Ressources disponibles pour engagement
EB 2019/128/R.38 + Add.1 + Add.2	8 d)	Exposé de la Politique de placement du FIDA
EB 2019/128/R.39 + Add.1	8 e)	Plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2020

<sup>3</sup> Document delivered in English only.

<sup>4</sup> Document delivered in French only.

EB 2019/128/R.40	8 f)	Révision des Directives du FIDA pour la passation des marchés relatifs aux projets
EB 2019/128/R.41 + Add.1/Rev.1	8 g)	Politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme
EB 2019/128/R.42 + Corr.1	8 h)	Proposition relative à la conclusion d'un accord d'emprunt avec le Ministère des affaires étrangères, du commerce et du développement du Canada à l'appui du programme de prêts et dons de FIDA11
EB 2019/128/R.43	8 i)	Politique d'adéquation des fonds propres
EB 2019/128/R.44	8 j)	Réforme du Cadre pour la soutenabilité de la dette
EB 2019/128/R.45 + Add.1	8 k)	Proposition relative à la notation du crédit du FIDA
EB 2019/128/R.46	8 l)	Principes relatifs au cadre de gestion actif-passif du FIDA
EB 2019/128/R.47	8 m)	Nouvelle Politique en matière de liquidités du FIDA: Principes et lignes directrices
EB 2019/128/R.48	9 a)	Dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration en 2021
EB 2019/128/R.49 + Add.1	9 b)	Établissement de la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2019/128/R.50	9 c)	Établissement du Comité des émoluments
EB 2019/128/R.56	9 d)	Informations actualisées sur la proposition visant à instaurer un système automatisé d'attribution des voix au FIDA
EB 2019/128/R.51	10 a)	Mise à jour de l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel, et de l'exploitation et des atteintes sexuelles
EB 2019/128/R.52+ Add.1	10 b)	Rapport de situation sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome
EB 2019/128/R.53	11 a)	Renouvellement de l'Accord relatif à l'hébergement du secrétariat de la Coalition internationale pour l'accès à la terre

#### Documents présentés pour information

EB 2019/128/R.54	12	Programme provisoire des activités de la quarante-troisième session du Conseil des gouverneurs
EB 2019/128/R.55 + Corr.1	13	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre 2019

#### Principe d'adaptation à l'objectif fixé

2019 FFP9	Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service
2019 FFP10	État récapitulatif des contributions à la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11)

2019 FFP11	Activités prévues au niveau mondial, régional ou dans les pays au 22 octobre 2019
2019 FFP12	Liste des documents de la cent vingt-huitième session du Conseil d'administration

**Notes**

EB 2019/128/INF.1	Dispositions pratiques pour la cent vingt-huitième session du Conseil d'administration Renseignements à l'intention des participants au Conseil d'administration
EB 2019/128/INF.2	<b>République d'Angola:</b> Projet de renforcement de la résilience des petits agriculteurs Note d'information
EB 2019/128/INF.3	Taux d'intérêt et commissions de service du FIDA applicables au quatrième trimestre 2019
EB 2019/128/INF.4	Rapport sur les travaux de la session de suivi des cinquièmes Journées de réflexion du Conseil d'administration du FIDA Débats sur la préparation de FIDA 2.0
EB 2019/128/INF.5	Projet d'ordre du jour de la quarante-troisième session du Conseil des gouverneurs

Cote du document:	<u>EB 2019/128/R.1/Rev.1</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>2</u>
Date:	<u>10 décembre 2019</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

**F**

Investir dans les populations rurales

## Ordre du jour

### **Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration**

Responsable des questions techniques et de la transmission des documents:

**Deirdre Mc Grenra**

Cheffe

Gouvernance institutionnelle et relations avec les États membres

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: [gb@ifad.org](mailto:gb@ifad.org)

Conseil d'administration — Cent vingt-huitième session

Rome, 10-12 décembre 2019

---

## Ordre du jour

### I. Points de l'ordre du jour

1. **Ouverture de la session**
2. **Adoption de l'ordre du jour [A]**
3. **Débat stratégique avec le Président du FIDA [E]**
4. **Questions institutionnelles**
  - (a) Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2020, et aperçu du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2020 et du plan indicatif pour 2021-2022 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA [A]
  - (b) Politiques et stratégies
    - (ii) Stratégie relative aux technologies de l'information et des communications au service du développement (ICT4D) [A]
    - (iii) Cadre de mise en œuvre d'approches porteuses de transformation pour les thèmes à transversaliser (climat et environnement, genre, nutrition et jeunes) [E]
  - (c) Activités économiques des personnes handicapées dans les zones rurales: nouvelles données factuelles et possibilités d'action du FIDA [E]
5. **Gestion du risque institutionnel [E]**
  - (a) Informations actualisées sur la gestion du risque institutionnel
  - (b) Tableau de bord des risques du FIDA: rapport de situation
6. **Évaluation [E]**
  - (a) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la cent septième session du Comité
  - (b) Plan d'action pour les suites à donner à l'examen externe par les pairs de la fonction d'évaluation au FIDA
  - (c) Évaluation de la stratégie et du programme de pays pour le Kenya
7. **Questions opérationnelles**
  - b) Cadre des retours d'information opérationnels des parties prenantes [A]
  - c) Programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) [E]  
Rapport issu de la consultation du Conseil d'administration concernant les COSOP ci-après:
    - i) Afrique de l'Ouest et du Centre
      - a. République centrafricaine
      - b. Congo
      - c. Ghana
      - d. Libéria
    - ii) Afrique orientale et australe
      - b. Lesotho

Pour examen à la session:

- ii) Afrique orientale et australe
  - a. Kenya
- d) Propositions de projet/programme soumises à l'attention du Conseil d'administration **[A]**

Rapport issu de la consultation du Conseil d'administration concernant les propositions ci-après:

  - (i) Asie et Pacifique
    - a. Afghanistan: Projet de développement intégré des ressources en eau dans l'Arghandab
    - c. Indonésie: Mise au point de systèmes agricoles intégrés dans les hautes terres
    - e. Sri Lanka: Projet relatif à l'entrepreneuriat et à la résilience des petits exploitants agricoles
  - (ii) Afrique orientale et australe
    - a. Malawi: Programme de transformation de l'agriculture par la diversification et l'entrepreneuriat
    - b. Mozambique: Programme de développement de filières agroalimentaires inclusives
    - c. Ouganda: Projet national d'appui à la production d'oléagineux
  - (iii) Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe
    - b. Égypte: transformation durable pour la résilience agricole en Haute-Égypte
  - (iv) Afrique de l'Ouest et du Centre
    - a. Cameroun: Projet d'appui au développement des filières agricoles - Phase II
    - b. République démocratique du Congo: Programme d'appui au développement rural inclusif et résilient
    - c. Gambie: Projet "Des organisations résilientes en faveur d'une agriculture paysanne porteuse de transformation"
    - d. Guinée-Bissau: Projet de diversification agricole, marchés intégrés, nutrition et résilience climatique
    - e. Nigéria: Mémoire du Président: Programme de développement des filières

Pour examen au cours de la session:

- iii) Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe
  - a. Bosnie-Herzégovine: Mémoire du Président: Projet d'appui aux entreprises rurales et au développement agricole – prorogation du délai pour la signature de l'accord de financement
  - c. Ouzbékistan: Mémoire du Président: Projet de diversification et de modernisation de l'agriculture – Financement additionnel



- v) Amérique latine et Caraïbes
  - a. Brésil: Mémoire du Président: Projet de développement rural durable dans les territoires de Zona de Mata et d'Agreste de l'État du Pernambouc – Prorogation du délai de l'accord de financement

## 8. Questions financières

- (a) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent cinquante-cinquième réunion [E]
- (b) Ressources disponibles pour engagement [A]
- (c) Examen annuel du Cadre conceptuel relatif à l'information financière et l'audit des projets financés par le FIDA [E]
- (d) Exposé de la Politique de placement du FIDA [A]
- (e) Plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2020 [C]
- (f) Révision des directives du FIDA sur la passation des marchés relatifs aux projets [A]
- (g) Politique en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme [A]
- (h) Prêt souverain du Canada [A]
- (i) Politique d'adéquation des fonds propres [A]
- (j) Réforme du Cadre pour la soutenabilité de la dette [A]
- (k) Proposition relative à la notation de crédit du FIDA [A]
- (l) Principes relatifs au Cadre de gestion actif-passif du FIDA [E]
- (m) Politique du FIDA en matière de liquidités: principes et directives [E]

## 9. Questions relatives à la gouvernance

- (a) Proposition de dates de session du Conseil d'administration en 2021 [A]
- (b) Mise en place de la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA [A]
- (c) Création du Comité des émoluments [A]
- (d) Proposition visant à instaurer un système automatisé d'attribution des voix au FIDA [A]

## 10. Rapports de situation

- (a) Informations actualisées sur l'approche du FIDA concernant la stratégie du Secrétaire général visant à améliorer les moyens d'action de l'Organisation des Nations Unies face au harcèlement sexuel, et à l'exploitation et aux atteintes sexuelles [R]
- (b) Rapport issu de la consultation du Conseil d'administration concernant le rapport ci-après:  
 Rapport de situation sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome et sur la contribution du FIDA à la réforme du système des Nations Unies pour le développement [I]

## 11. Questions diverses

- (a) Reconduction de l'accord relatif à l'hébergement du Secrétariat de la Coalition internationale pour l'accès à la terre [A]
- (b) Lieu de la quarante-quatrième session du Conseil des gouverneurs [I]

- (c) Participation d'observateurs sans droit de parole aux sessions du Conseil d'administration **[I]**

## **II. Documents présentés pour information [I]**

D'autres documents présentés pour information, y compris les informations fournies sur la base du principe d'adaptation à l'objectif visé, seront mis en ligne sur la plateforme interactive réservée aux États membres du FIDA, à [l'adresse suivante](#).